

HISTOIRE ARCHEOLOGIE SPADOISES

MUSEE DE LA VILLE D'EAUX - VILLA ROYALE MARIE-HENRIETTE

asbl
Avenue Reine Astrid, 77b
4900 Spa



La cascade monumentale
(Coll. privée)

L'asbl *Histoire et Archéologie spadoises* assure la gestion des Musées de la Ville d'eaux.

Les Musées de la Ville d'eaux sont accessibles de 14 à 18 h, tous les jours de début mars à la mi-novembre. Ouverture pour les groupes sur demande préalable. Le prix d'entrée est de 4 € pour les personnes individuelles, 3 € pour les groupes, et 1€ pour les enfants.

Les membres de l'asbl, leur conjoint et leurs enfants de moins de 15 ans ont la gratuité d'entrée aux Musées de la Ville d'eaux.

La revue *Histoire et Archéologie spadoises* est un quadrimestriel qui paraît en février, juin et octobre. La cotisation annuelle est de 15 € (n° de compte : BE24 3480 1090 9938 -BIC : BBRUBEBB). Les numéros des 10 dernières années sont disponibles au prix de 5 € au comptoir du musée ou par envoi postal.

! A vos agendas 2020 !

- le 20 mars 2020, à 20h00, assemblée générale
- le 4 avril à 17h00, « Destination Spa ! » : vernissage de l'exposition annuelle
- le 24 avril à 18h30, « Destination Apéro »

Illustration de couverture
Carte postale (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Février 2020
46^{ème} année

Éditeur responsable : Mme Juliette Collard
57, Boulevard Renier - 4900 Spa – Tél. : 087/77.33.56
Tirage trimestriel du bulletin : 500 exemplaires.
Mise en page par Marc Joseph
Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

BULLETIN N°181

Sommaire

- ❖ **Joseph Houssa, les 36 ans de mayorat d'un « libéral-social » (suite et fin)**
propos recueillis par M-C. Schils 3
- ❖ **Les briquetiers, les maîtres maçons et des bobelins bâtisseurs**
par Jean-Luc Seret 12
- ❖ **La cascade monumentale Une histoire complexe et plusieurs artistes : Delsaux, Suys, Jaquet et Vinçotte**
par Françoise Jurion 23



Destination Spa !

Les plaisirs de la villégiature à la Belle Époque

Exposition annuelle 2020



*A Spa, la vie se passe au grand air, au grand jour,
à cheval, à pied, en voiture, en causerie, en douce flânerie (Jules Janin)*

A la Belle Époque, la cure thermale à Spa s'enrichit de multiples à-côtés qui répondent aux attentes d'une bourgeoisie en quête d'air pur et de délassément. Jeux de hasard, courses et concours hippiques, concerts et opérettes, bataille de fleurs et attractions en tous genres égaient le séjour des étrangers établis dans les nombreuses villas et les hôtels confortables de la ville.

Notre exposition illustre ce développement remarquable de la villégiature par le biais de photos, d'objets, d'affiches et de documents anciens, de témoignages et de vidéos.

Conçue dans le cadre du projet Unesco « The Great Spas of Europe », cette manifestation fait suite à l'exposition « Au bain ! » présentée l'an dernier.

Musée de la Ville d'eaux – Villa Royale
Avenue Reine Astrid, 77b - 4900 Spa
Du dimanche 5 avril au dimanche 08 novembre 2020. Tous les jours de 14h à 18h
Gratuit chaque 1^{er} dimanche du mois
www.spavillaroyale.be – info@spavillaroyale.be – 087 77 44 86

**Joseph Houssa (1930 – 2019),
les 36 ans de mayorat d'un « libéral-social »**
(suite et fin)

Toujours, vous lui avez fait confiance



Avec vous, pour un nouveau mandat de 6 ans

Tract électoral 2003 (coll. Musée de la Ville d'eaux)

Vous avez misé sur une femme...

Sophie est une femme d'action, je l'ai désignée et je lui ai dit : « Pendant 6 ans tu dois prendre les finances et le personnel. Tu dois prendre aussi l'état-civil, la population. Tu feras les mariages. C'est elle qui était officier d'état-civil. Je le faisais encore lorsqu'on me le demandait, mais je n'en ai plus fait beaucoup. Elle a gardé la Petite Enfance et les trucs qu'elle aimait ou qui lui seraient profitables électoralement. J'ai tout fait pour elle, donc je pars sans regret.

C'est la première femme bourgmestre à Spa. Mais, à l'administration communale, il y a beaucoup de fonctions à responsabilité occupées par des femmes...

Ben, oui il n'y a que des femmes ici. Récemment, il est venu un peu d'hommes dans certains services. Moi, j'ai travaillé 27 ans avec Marie-Paule [Forthomme], comme ça hein ! [Pouce en l'air]. Puis, il y a eu Marie-Claire [Fassin], un peu plus effacée, et Alexandra [Philippe] au Centre culturel. Centre culturel que j'ai essayé d'aider au maximum.

La gestion des salles du Casino, on pourrait écrire des livres là-dessus ! Il a fallu que ce soit une femme à laquelle j'ai donné les pleins pouvoirs. Certains échevins m'ont déjà dit qu'on pourrait reprendre les salles. Non ! Je lui ai fait une convention jusque 2028.

Avant, nous faisons des pertes. Aujourd'hui, elle fait du bénéfice qui sert à entretenir le truc et elle paie les contrôles, qui coûtent cher, et elle met un peu d'argent dans sa politique [culturelle]. C'est clair, c'est net, ça. Elle a aussi du personnel qu'elle doit payer.



Joseph Houssa et Sophie Delettre (Photographie J-C Noldus)

Dans les gros dossiers, qu'est qui a été le plus difficile à gérer ?

J'ai eu des moments difficiles. Un de ceux-ci est incontestablement le début de ma toute première législature. Nos finances étaient au plus bas pour la bonne et simple raison que dans les dernières années qui ont précédé les élections de 82, on a modifié le cadre et on a créé beaucoup de nouvelles fonctions. Je crois que l'on n'a pas mesuré le coût de tout cela. Et c'est revenu comme un boomerang.

C'était utile de réaménager le parc mais c'était un gros morceau aussi sur le plan financier. Il a fallu honorer les engagements. Pendant la 1^{ère} législature on n'a fait aucun investissement. On a digéré tout cela, c'était dur mais on l'a fait.

Le gros point noir, ça a été la fin du thermalisme social. Cela a été quelque chose d'abominable. C'est venu lentement mais sûrement : l'INAMI a réduit ses interventions, on a fermé le Laeken, le Léopold et le Palace et, en 1995, tout était consommé. Il y a eu des cortèges, des bazars... et puis on s'est retrouvé avec ces cliniques thermales sur les bras. Ces grands hôtels qui avaient été transformés dans les années 50 quand l'hôtellerie ne marchait plus bien. C'étaient des épaves au centre-ville. Puis il y a eu les Heures Claires.

On s'est allié avec quelques communes - surtout d'obédience socialiste... il fallait bien qu'on marche dedans aussi - et on a recréé une intercommunale qui marche très bien aujourd'hui. Elle a 23 ans d'existence et il y a 150 personnes qui y travaillent. On a réaménagé le tout, on a fait des extensions, acheté les propriétés voisines, on a repris Limbourg où on a aussi acheté des terrains et fait des extensions. On vient de reprendre Borgoumont pour reconstruire un nouvel établissement thermal à La Gleize. On construit des résidences service : 45 lits à Limbourg, 45 lits à Spa et une cinquantaine de lits à La Gleize. C'est rentable, on va monter à 200 personnes. C'est une entreprise qui fonctionne très bien. Je suis président et Ylieff est vice-président. C'est un excellent gestionnaire et quelqu'un avec qui je me suis très bien entendu.

Et les nouveaux thermes ?

Ça a été un très gros morceau aussi. Quand on a voulu réaliser ce projet, il s'articulait sur plusieurs points. On voulait construire le nouvel établissement sur le site d'Annette et Lubin. On avait acheté la propriété Annette et Lubin quelques années auparavant aux « vicinaux »¹. On a voulu réaliser une liaison mécanique avec la ville mais il y a eu des polémiques [sifflements]. Je les vois encore manifester. On devait également construire une route de contournement Nord. Ça ne s'est pas fait... comme dans tout, il y a eu des contestations. On a investi beaucoup d'argent dans l'établissement thermal mais c'est une bonne chose. Cela a vraiment marqué la relance.

Et dans d'autres domaines ?

Il y a le patrimoine. Et là, moi, j'ai trouvé une ville déserte. Outre ces grands bâtiments qui étaient vides, il y avait les salles du Casino. J'ai été appelé chez l'auditeur du travail. Avec le procureur général de Liège et le procureur du Roi de Verviers, ils s'étaient réunis parce que les salles du Casino constituaient un danger permanent. Les piliers qui soutenaient la scène de la Grande Salle étaient en bois ! On m'a mis dans l'obligation de réaliser les travaux et, entretemps, on engageait des pompiers à chaque manifestation. En quelques années, on a rénové la grande salle et le petit théâtre, qui nous a coûté 100 millions de francs belges (2,5 millions d'€), puis le salon bleu, la cour d'honneur - surtout les escaliers-, les nouvelles toitures, etc. On y a mis beaucoup d'argent. Et on a fait tous ces travaux sans subsides car s'il avait fallu attendre les subsides de la Communauté française, on serait dans la même situation que Verviers ou ici, au musée².

¹ En 1967, l'Hôtel Annette et Lubin avait été transformé en centre de vacances pour le personnel de la SNCV-NMVB, la Société nationale des chemins de fer vicinaux.

² Rappelons que le Musée de la Ville d'eaux a déposé un dossier à la Fédération Wallonie Bruxelles. Ce projet muséal est en stand-by, car le département Infrastructures de la FWB a suspendu ses investissements depuis 2012.

Aujourd'hui, on a les subsides pour les anciens thermes, les travaux commenceront sûrement l'année prochaine.

Et puis il y a eu le pouhon aussi [soupon]. Et le Waux-Hall. On a eu les subsides pour l'extérieur. Tout est prêt pour l'intérieur, mais il n'y a pas moyen de faire sortir les subsides. Puis, le dossier du parc... il reste des choses à faire... le projet muséal, enfin voilà.

Et la fusion des communes ?

Ça, c'est la pire des choses qui nous soient arrivées. Elle s'est faite en 1975. Moi je n'étais pas un acteur, mais un spectateur. Les autorités spadoises de l'époque n'ont pas voulu fusionner avec Jalhay. Mais Jalhay et Sart ne voulaient pas non plus venir avec Spa puisqu'elle était endettée. La commune de Sart voulait rester toute seule... ils avaient un perron ! On les a mis devant le fait accompli.

Les Sartois n'ont pas voulu des Spadois pour des sottises qui dataient d'il y a très longtemps : les Spadois disaient qu'ils sentaient la flatte !

Voilà 76 qui arrive. J'étais conseiller communal et on a fait des pétitions à Nivezé pour être rattachés à Spa mais c'était fait. C'était l'année avant qu'il aurait fallu agir. C'est un non-sens que le village de Nivezé soit coupé en deux ! Ils sont à 2 kms de Spa et ils sont à 13-14 kms de Jalhay ! Encore aujourd'hui, il y a un antagonisme entre Sart et Jalhay. On a raté une occasion inimaginable. Il fallait absolument aller jusque Bronromme, reprendre vers Vertbuisson. De l'autre côté aller jusqu'à Cockaifagne et l'autoroute, jusqu'à la Hoëgne. Ça a été mal fichu. Impossible de revenir en arrière mais on y perd, hein. Quand on voit les grands bâtiments qu'ils construisent à Balmoral. Ils vivent de Spa et ils payent leurs taxes à Jalhay !

Ça a été une erreur magistrale. Je ne comprends pourquoi les autorités communales de l'époque ne se sont pas battues [sourire ironique]. Ils voulaient rester eux-mêmes.

Et vos rapports avec Spa-Monopole et les gérants du Casino ?

Avec Spa-Monopole, il y a eu des moments un peu plus tendus mais nos rapports sont bons. Si Spadel existe, c'est grâce à Spa-Monopole. Je me souviens au début de mes mandats, Chevron était en déficit, et c'est Legein qui a redressé la situation là-bas. C'est un peu la vache à lait de Spadel. Encore aujourd'hui la plus grosse marge bénéficiaire vient d'ici.

Marc du Bois est un excellent gestionnaire. Il s'étend et a acheté deux sociétés d'embouteillage, une en Alsace et une en Bulgarie. Il a modernisé l'outil partout. C'est un homme qui gère son entreprise comme si elle était nouvelle, alors qu'il est actionnaire à 93%. Il a sa part et a hérité de la part de son frère qui s'est

tué accidentellement. Il a également racheté la part de sa sœur ainsi que la contribution financière d'Artois (devenu Interbrew) reçue par le père du Bois pour pouvoir lancer Spa-Monopole³.

C'est une entreprise qui fait de sérieux bénéfices. Ils distribuent 1/3 tandis que les 2 autres tiers sont mis en réserve, ce qui leur a permis de finaliser toutes ces opérations.

Il a voulu faire une OPA sur ce qui restait. Alors que le titre était dans les 80€, il a offert 95€. Mais les minoritaires se sont regroupés et il n'a pas réussi à dépasser la barre des 95%. A ce moment-là, les autres auraient été obligés de vendre leurs actions. Spa-Monopole est donc toujours cotée en bourse. J'ai personnellement quelques actions que je garde bien précieusement, mais la Ville n'a aucune part dans la société.

Le casino, ce fut beaucoup plus dur en ce sens qu'il y a une évolution terrible dans les jeux. Les jeux traditionnels c'est fini. Les gens jouent en ligne. Mais, pour organiser des jeux en ligne, il faut gérer un casino réel. Le casino de Spa leur a servi de tremplin.

Il y a eu plusieurs gestionnaires successifs. Moi j'ai connu Faymonville puis les Allemands puis les Anglais, puis Verdonck puis ceux-ci. C'est un autre monde mais notre société évolue terriblement.

Vous ne regrettez rien ?

Non, ce que je vais regretter le plus, c'est mon bureau, ce sont les gens qui venaient. Pour finir, j'avais bien organisé ma vie. J'arrivais à 10h du matin. Je revenais l'après-midi. C'est aussi le personnel de tous les services, des ASBL. Bien souvent, je me disais que j'aurais dû y aller plus souvent mais c'est comme ça. J'étais ancré dans mon bureau. Mais j'ai toujours été disponible.

Et l'UNESCO, qu'est-ce que vous en pensez ?

Je souhaite qu'on réussisse parce que c'est un dossier qui a été bien initié par Paul Jehin, par Alexandra Philippe et par d'autres⁴. Sophie a pris ce dossier et elle le suit bien. Elle y a mis des moyens aussi. On doit réussir, car je vois que tous ceux qui sont reconnus par l'UNESCO y trouvent leur compte.

³ Allusion à la convention financière et commerciale signée entre Artois et Spa Monopole en 1969. Voir Spadel, *Des sources et des hommes*, éd. Clepsydre, 1997, p. 134 et suivantes.

⁴ Principalement Paul Mordan, qui en a eu l'idée le premier.

Même s'il y a des contraintes pour la Ville ?

Tout compte fait, j'ai quand même des regrets, je n'ai pas été - je pense - assez vigilant avec le patrimoine. Pourtant on a remis en état toutes les salles. Je ne sais pas... on aurait peut-être pu faire plus. C'est important le patrimoine. Très important. D'un autre côté, je me suis occupé admirablement de nos forêts et là, j'avais les pleins pouvoirs. J'ai privilégié les plantations de feuillus. C'est ce qui rapporte le moins, mais c'est ce qui cadre le mieux avec l'environnement de Spa. J'ai fait couper tous les résineux qu'on avait planté dans les futaies de manière progressive, il n'y en aura bientôt plus. La futaie, c'est beau, c'est la richesse de Spa.

Qui vous a fait prendre conscience de l'importance du patrimoine ?

C'est par moi-même. Sans avoir l'air de rien, je suis un type très indépendant. Je crois en mon étoile mais je suis un homme seul.

Vous avez été longtemps le plus ancien bourgmestre de Belgique...

Oui, parce que j'étais le plus âgé. Pas en nombre d'années, mais en âge. Ylieff est 10 ans plus jeune que moi, mais il a débuté beaucoup plus jeune. Je suis venu tard, donc je suis resté plus tard et je serais encore bien resté ! J'ai eu du plaisir, 42 ans ça passe vite, vite, vite !

J'ai été à 19 élections mais on votait souvent à ce moment-là : 7 élections communales, 2 à l'Europe, 5 à la Chambre, 3 au Sénat, 1 à la Région, et à la Province aussi.



*Joseph Houssa et le roi Philippe – photographie qui illustre l'article intitulé :
« Âgé de 88 ans, le bourgmestre Joseph Houssa ne se représente plus.
Il est à la tête de la ville de Spa depuis 36 ans »⁵*

⁵ Photographie de BELGA/Koen Blankaert extraite de l'article « Élections communales 2018 à Spa : qui aura la carrure pour remplacer le Chef Joseph Houssa ? » in https://www.lavenir.net/cnt/dmf20181006_01237826/video-elections-communales-2018-a-spa-qui-aura-la-carrure-pour-remplacer-le-chef-joseph-houssa du 7 octobre 2018

Vous avez une mémoire formidable...

Oui, j'ai une mémoire formidable, sauf les noms : prénoms et noms de famille. Je vais dire par exemple, son frère était maçon, son père était ceci...

C'est pour ça que vous appelez toutes les femmes « chérie » ?

Oui, ce sont toutes mes chéries. Et je dis « chef » aux hommes.

Et la vie de famille dans tout ça ?

Ce qui reste dans la vie - moi je le vois au fur et à mesure que les années passent - c'est la famille. J'ai 6 enfants - 4 filles et 2 garçons -, 20 petits-enfants, 25 arrière-petits-enfants. On se réunit une fois par an. Récemment, il y en a 2 qui sont nés le même jour. Et le pire de l'histoire, c'est que dans les arrière-petits-enfants il n'y en a que deux qui portent le nom de Houssa, une fille et un seul garçon.

Et l'avenir ?

Je sais qu'on est que de passage. Je m'en vais. On me fait une fête demain, je déteste ça. C'est fait, c'est fait ! Mais parler de soi, c'est difficile et je voulais partir sur la pointe des pieds, comme je suis venu puisque je ne m'imaginai jamais qu'un jour je serais bourgmestre de Spa. Et pourtant je me suis battu mais je ne savais pas pourquoi je me battais. Je n'ai absolument rien demandé.

Tu sais, quand tu arrives de but en blanc et qu'on te dit que tu es bourgmestre et que tu te retrouves avec des vieux rats qui ont déjà été conseiller, bourgmestre, échevin, c'est pas si simple que ça. Sophie « va avoir plus facile » parce que le Conseil communal va être complètement renouvelé et elle s'est bien appliquée pour son futur rôle. C'est important tout ça. Les choses sont bien en place et elle a du personnel de qualité. On renouvelle le personnel et il y a toute une floppée de jeunes qui sont arrivés. Au début que j'étais bourgmestre, c'était des nominations politiques, on se partageait les mandats. C'est comme ça que ça fonctionnait. Moi, j'ai banni ça. On fait maintenant des réserves de recrutement et on voit la qualité des candidats.

C'est une bonne administration avec des gens de qualité ainsi que dans les ASBL, au Centre culturel. Il faut donner des responsabilités aux gens et les laisser travailler. Vouloir se mêler des affaires de tous, ça ne va pas. Faut pas vouloir donner des ordres à des gens plus capables que toi.

Le mot de la fin...

Aujourd'hui, tout le monde parle de transparence mais on n'ose plus s'afficher sous sa couleur politique. Moi, je suis un libéral social pur. Je suis libéral parce que je crois aux libertés. Si on veut distribuer un gâteau, il faut d'abord construire le gâteau, le fabriquer. Faut faire preuve d'initiative, il faut prendre des risques, mais quand il est fait, il faut savoir aussi le partager. Etre humain. C'est comme ça que mes parents étaient et c'est comme ça que j'ai été toute ma vie de bourgmestre. Je ne me suis jamais donné une étiquette politique. Je ne suis pas un PLP ou un MR. Je ne m'identifie pas aux MR, je suis un libéral social. Comme ce parti n'existe pas, je vais au MR où il y en a d'autres comme moi. Aujourd'hui, dans l'arrondissement de Verviers, il n'y a qu'une seule commune qui affiche sa couleur, son sigle national, c'est Spa. Ailleurs on n'ose plus dire qu'on est socialiste, ou CDH, ou écolo. On édulcore dans des trucs et des « Osons Spa ».



A 88 ans, le plus "vieux" bourgmestre de Wallonie, Joseph Houssa, tourne la page d'une vie politique bien remplie - © rtbf⁶

Nous sommes la seule commune de l'arrondissement de Verviers à avoir une majorité absolue sous notre sigle à nous. Au prochain conseil communal, on doit se définir par apparentement. Les autres vont devoir s'identifier par rapport à un parti national. C'est quoi ça ! Pas sérieux... Peut-être que je suis vieux jeu mais je l'ai imposé. Ce n'est pas une obligation légale, et ça se perd, on n'ose plus s'afficher. Moi, je me suis toujours affiché, les gens ne m'en ont jamais voulu.

J'ai eu beaucoup de chance avec mes échevins et le Conseil communal, c'est un grand cirque. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec Etienne Bonhomme. C'est un homme très intelligent.

⁶ Photographie extraite de « Spa: le dernier conseil communal du "Chef" » par Françoise Dubois in https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_spa-le-dernier-conseil-communal-du-chef?id=10078694 du mercredi 21 novembre 2018

J'ai souvent été voir le Dr Barzin dans sa maison. Il était seul, veuf. C'était aussi un homme très brillant. Mais, à l'époque, ce n'était pas des grands politiciens. Il leur manquait le contact avec les gens, en tout cas pas comme je le conçois. La plus forte que je connaisse, c'est Sophie, incontestablement. Elle me copie un petit peu, mais c'est une bonne copie [rire]. Elle était dans les jeunes MR, puis sur les listes et échevine durant 2 législatures. Mais directement j'ai vu que c'était elle qui devait reprendre le flambeau.

J'ai toujours été réélu avec la majorité absolue et je me suis toujours demandé qui votait pour moi et je l'ai mieux compris maintenant que je ne me représente plus. Tout compte fait, beaucoup de gens que j'ai aidé m'en ont été reconnaissants. Ce n'est que ça... J'ai été étonné aussi des gens simples, très simples qui m'ont gardé aussi leur amitié et leur confiance. Voilà toute ma vie...

Propos recueillis par Marie-Christine Schils



*Michaël Schumacher et Joseph Houssa*⁷



Joseph Houssa face à Pierre le Grand lors du vernissage de notre exposition « Autour de Pierre le Grand et Saint Petersburg » du 15 juillet 2017 (Photographie J-C Noldus)

⁷ Photographie légendée « Le pilote allemand Michaël Schumacher, septuple champion du monde en Formule 1, a été fait jeudi matin citoyen d'honneur de la Ville de Spa » in l'article intitulé « Schumacher citoyen d'honneur de la Ville de Spa » diffusé https://www.sport.be/fr/sportsauto/article.html?Article_ID=604278 du 30 août 2012.

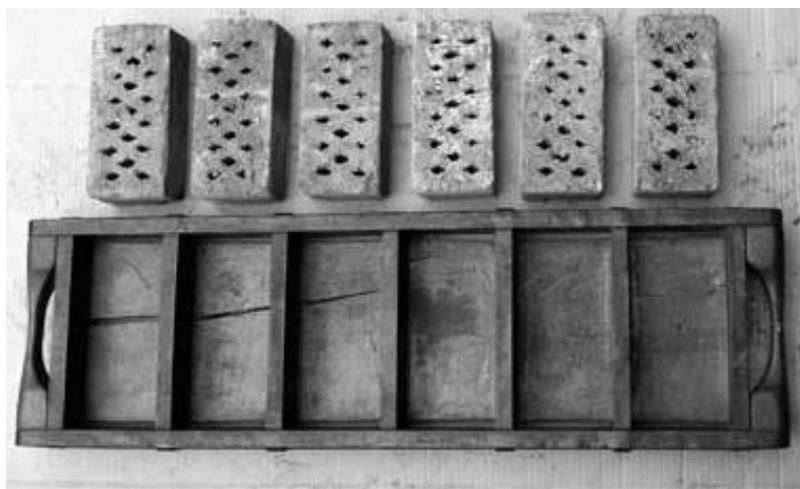
Les briquetiers, les maîtres maçons et des bobelins bâtisseurs

(1^{ère} partie).

La ville de Spa a connu de tout temps des périodes de grande richesse et d'autres moins glorieuses. C'est l'avènement du chemin de fer en 1855 qui a secoué et réveillé les ambitions spadoises de rester une ville d'eaux capable d'égaliser les grandes capitales des cures thermales. Avant cette date, la ville de Spa était encore confinée dans un espace restreint autour du Pouhon et du Vieux Spa. De plus après les grands incendies, des bâtiments n'ont jamais été reconstruits et des petits quartiers ont disparu. Après ces dramatiques évènements, la demande de reconstruire était énorme, car il fallait innover dans la technique de construction. Les maîtres maçons ont construit plus grand, plus haut, mieux protégé contre l'incendie avec l'utilisation de l'ardoise ou de la tuile afin d'éliminer le chaume qui était une matière très inflammable. Ce fut dans la construction des édifices publics, privés et des hôtels que l'on pouvait retrouver toute la créativité et l'aplomb parmi les maîtres maçons et les maîtres d'œuvre de cette période. Mais il faut des briques et après 1855, ce sont des millions de briques qui vont se répandre sur les échafaudages de la ville de Spa. Avec l'arrivée du chemin de fer, l'ouverture d'un nouveau tourisme et la venue de capitaux énormes, la ville de Spa va s'agrandir et s'épanouir à la vitesse d'un Express.

Technique de la fabrication de la brique

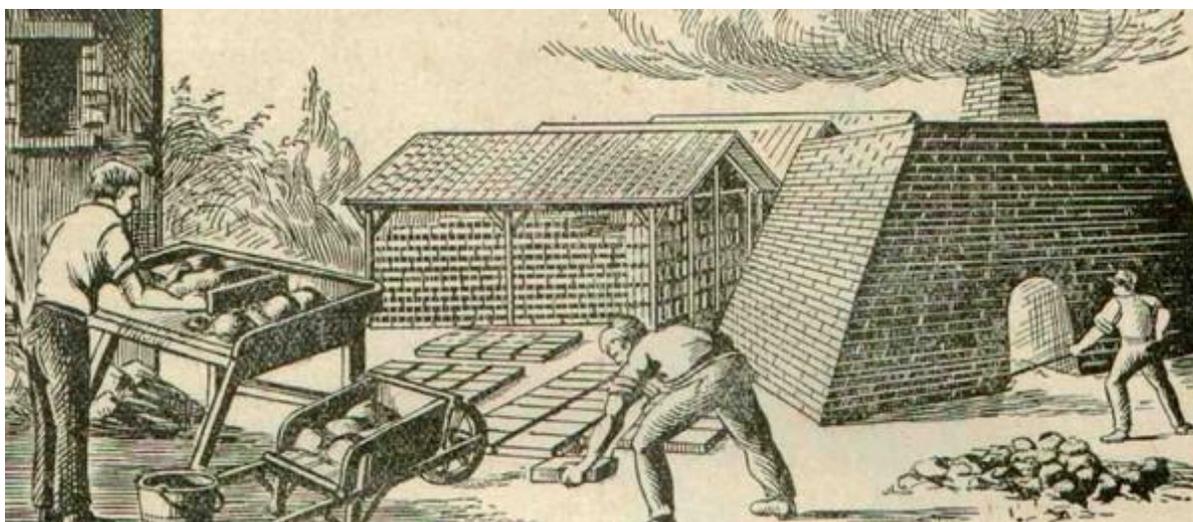
Pour fabriquer des briques, il est nécessaire de disposer à proximité au minimum de deux éléments : l'eau et la terre à brique ou l'argile. L'argile est extraite avant l'hiver pour subir les effets du gel. Au printemps, on y ajoute de l'eau, on la marche dans une fosse et on en retire les pierres pour avoir une pâte bien homogène. À la bonne saison, le briquetier mouille, puis sable le moule en bois, y lance un boulet d'argile et racle l'excédent avec un fil d'acier. Le moule pouvait contenir un maximum de six briques.



*Moule à briques - Illustration extraite de « Un outil de briquetier »
par Pol Jehin – photographie André Hans⁸*

⁸ <https://www.sparealites.be/la-briqueterie-de-niveze-spa>

Le briquetier retourne le moule afin d'extraire la brique sur l'aire de séchage dans un lieu abrité ou non. Les briques sont posées sur le plat, puis après quelques jours elles sont retournées sur le champ pour sécher deux à trois semaines selon les conditions météorologiques. Après ce travail, le briquetier construit une meule pouvant contenir quelques milliers de briques ou un total proche du million de briques, selon la demande et la destination du bâtiment à construire. Il superpose plusieurs rangées de briques avec des tunnels remplis de bois ou de charbon de bois. Le résultat forme une pyramide tronquée avec des parois plaquées d'argile et le sommet recouvert de terre ou de brique pilée. La mise à feu et la suite de la cuisson exige du doigté et une grande expérience de la cuisson, qui est surveillée pendant deux à trois semaines. Après le briquetier attend encore quelques jours pour le refroidissement de cette masse compacte de briques. Une brigade de briquetiers se composait habituellement de deux malaxeurs, de deux mouleurs, d'un manoeuvre et d'un autre apprenti qui démoule et qui pose la brique pour le séchage. Les enfants et les femmes ne sont pas absents de ces ateliers en plein air qui demandent de l'endurance, de la technique et une bonne santé. Le maître maçon ou maître briquetier dirige toute cette équipe mais surtout pour la surveillance de la mise à feu et de la cuisson. Environ un quart de la production (briques fêlées, cassées, inégales ou fragiles) donne des briques inutiles pour le parement, mais bien pratique pour remplir le mur entre parois.



Si vous fréquentez les fêtes populaires comme la « *Fête des Vieux métiers* » à Sart ou d'autres en Wallonie, vous pourrez admirer quelques artisans amateurs qui vous expliqueront la technique de la brique à mouler. Dans le langage populaire ou dans les proverbes, on peut trouver une multitude de proverbes ou de dictons qui n'ont pas encore perdu leur sens populaire : « il faut juger des mains et non de la bouche - c'est au pied du mur que l'on voit le maçon – à méchant ouvrier, point de bon outil – à l'œuvre on connaît l'ouvrier ».

Quelques mots wallons sur le sujet : brik'ter, brik'trèye, brik'teu, brik'teûse, brike, bléke ou goumaye est une brique mal cuite, brike sol tchant ou so plat, en boutisse ou panerèce.

Pour pouvoir cuire des briques sur le territoire spadois, il fallait adresser à l'administration communale de Spa, au Collège des Bourgmestre et Echevins ou à la Députation permanente du conseil provincial, dans le service de « *Police des établissements dangereux, insalubres et incommodos* », une autorisation d'établir un four à briques ou briqueterie temporaire ou la demande d'une briqueterie permanente. La référence légale concernait les arrêtés royaux du 9 juillet 1845, du 12 septembre 1849 et de 15 avril 1850, mais ces arrêtés seront toujours en permanente évolution. Le commissaire de police donnait un avis après un rapport qui était également acté par le comité de salubrité publique de Spa. Selon les lois communales, le collège répondait après une enquête « *commodo et incommodo* », à la demande moyennant une kyrielle de règles à respecter. Ces règles vont évoluer avec la météo et avec l'espace de travail qui se restreint au fil des années autour de la ville de Spa. À toute demande écrite, il y avait toujours un refus ou un accord environ un mois après la date de la demande.

La plupart de ces textes sont extraits des registres des archives communales déposées au fonds Albin Body, bibliothèque régionale liée au musée de la Ville d'eaux. Trois séries ont été consultées avec une table très pratique à la fin de chaque registre. Cette lecture couvre pour ce texte les années 1845 à 1905 dans les registres des séries RC (*registre de correspondance*), AA (*arrêtés d'administration*) et D (*délibération du Conseil*).

Les principales conditions à respecter dictées par un arrêté royal étaient pour la ville de Spa :

1° l'autorisation est donnée pour la cuisson pendant une période bien définie, le plus souvent pendant les mois de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre ce qui correspond à l'interdiction de cuire pendant la bonne saison, celle des curistes, mais elle était le plus souvent autorisée jusque fin juin et après le 15 septembre. Les demandes de changer les dates de cuisson, hors règlement, étaient aussi nombreuses que les demandes dans les délais précités.

2° la mise à feu est permise quand le vent est fixé à l'ouest, donc du centre de Spa vers le hameau de Marteau, mais seulement pour les cuissons à l'ouest de Spa avec la proximité de l'allée de Marteau.

3° une distance doit être respectée par rapport aux maisons, aux promenades, aux fontaines et aux endroits fréquentés par les familles et les curistes.

4° le collège peut interdire, autoriser, arrêter une cuisson selon les circonstances à venir.

Ces quatre points sont une synthèse des autorisations lues dans les registres.

Avant de parler des briquetiers, il est intéressant de connaître les nombreux lieux de cuisson sur le territoire de Spa. Si les deux éléments pour fabriquer une brique sont l'eau et la terre à brique, les lieux indiqués ne précisent pas si le lieu de travail est établi sur un sol de terre à brique. Seul le lieu-dit « *Echesses* » au sens local très vaste est connu de notoriété comme une terre à brique. Le Wayai, le ruisseau de Creppe, le ruis-

seau de Winamplanche, la Picherotte ont été les réservoirs d'eau. Mais les puits et les sources ne sont pas absents de ces chantiers. Il y a d'autres lieux-dits à Nivezé ou à Creppe qui désignent chaque fois une briqueterie ou un lieu propice à la cuisson de briques.

Il y a actuellement au moins deux témoignages verbaux de spadois (Archambeau et Gabriel) qui prétendent que le sol autour de la première gare du chemin de fer et de l'avenue des Lanciers est une terre à brique. De plus pour Gabriel, il y a au moins deux exemples connus de puits maçonnés dans les jardins actuels de privés. Un « sourcier » argumente qu'il y a bien de l'eau à quatre mètres de profondeur en-dessous de la terre glaise. Dans *Rues et promenades dans Spa*, Georges-Emile Jacob ne donne pas la définition de « Echesses » qui reste une énigme lexicale en wallon, mais il cite pour la rue Bastin ou Echesses, qu'une argile feldspathique fut découverte en creusant les fondations du bâtiment de la chapelle des Pères Servites (actuel bâtiment de l'école primaire Roi Baudouin). Cette terre plastique a servi aux artisans à fabriquer des poteries. La terre à brique est une autre argile avec moins de qualité naturelle et remplie quelquefois de pierres. En 1596, un pré nommé « les echeches » existe déjà près de la maison Cocquelet (Spahistoire.info). Idem pour le lieu-dit « chaxeneulx » ou Chaineux (avenue Gaspar) en 1465.

La briqueterie au village de Creppe.

Il s'agit de notes recueillies d'une enquête avec comme témoins : Marguerite Legrand⁹ épouse d'Octave Xhrouet née à Creppe en 1901 et de Louis Xhrouet né à Creppe en 1889.

« ...la briqueterie de Creppe était sur la route reliant le village de Creppe à la source de la Géronstère, à 1,2 km du village. Exploitation par un certain Heynen avant la guerre de 1914. Les briqueteux comme les appelaient les Creppelins, logeaient sur place, dans une petite maison de briques qu'ils avaient construite uniquement pour la saison de cuisson. Cette maisonnette n'était pas plafonnée. Les matériaux, c'est-à-dire l'argile, se trouvaient sur place. Ce n'était pas de l'argile de grande qualité car il s'y trouvait beaucoup de pierres. Cependant les briques fabriquées étaient dures et de bonne qualité. Plusieurs maisons furent ainsi construites dans Creppe avec ces mêmes briques. Les ouvriers faisaient des tas de briques alternés avec de la houille, pour cuire de la brique. Parfois la fumée de la cuisson, fumée d'odeur assez âcre, arrivait jusqu'au village. La famille composée de 2 ou 3 enfants, effectuait des achats dans les magasins du village. Les membres de cette famille de briqueteux allaient pieds nus. L'exploitation dura plusieurs années, environ 10 ans ».¹⁰

⁹ Marie Marguerite Joséphine née le 26 septembre 1901 à Creppe décédée le 9 juin 1995 à Spa, fille de Joseph Legrand et de Marie Joséphine Bihin épouse d'Octave Xhrouet frère de Louis Célestin Xhrouet terrassier, chauffeur né le 9 juin 1890 décédé en 1981, fils d'Henri Xhrouet et de Marie Marechal, décédé le 20 mai 1983 à 92 ans à Creppe, époux de Mathilde Rondo (1894-1966).

¹⁰ Fonds Body auteur non cité

La briqueterie de Nivezé



Illustrations extraites de « La Briqueterie de Nivezé-Spa » par Jean Lecampinaire in « Réalités » du 14 août 2013

« Vers 1900, Georges d'Artet de Neufmoustier, le propriétaire de la villa Emmy loue plusieurs de ses pâtures sur le lieu-dit « dessous Gernay », le long du chemin de la fontaine, à la famille Merlan. Cette famille y exploite une briqueterie dénommée « Briqueterie de Nivezé-Spa ». Un four permanent pour la cuisson des briques y a même été construit en 1907. Sous les quelques centimètres de terre végétale, les briquetiers ont trouvé des dépôts d'argile quaternaires plus ou moins plastiques, connus sous la dénomination de « terre à briques », nécessaires à leur activité. Un autre terrain plus à gauche, situé face à deux fermes, semble lui aussi exploité par des briquetiers. D'après les anciens Nivezétois, les prairies situées au hameau de Warfaaz avaient la réputation d'être riches en argile ; cette terre glaise fut exploitée peu après le milieu du 19^e siècle et cela jusqu'à l'aube de la première guerre mondiale. Depuis lors, ce quartier fut appelé « a l'Brik'trèye ».



« La briqueterie de Nivezé » par Georges Crehay
Coll. Musée de la Ville d'eaux - photographie Monique Noé

« Les briquetiers étaient des ouvriers saisonniers, ils travaillaient très souvent en famille. Dès le plus jeune âge, les enfants étaient embrigadés ; ils piétinaient et foulait l'argile, pieds nus. La carte postale montre une équipe de briquetiers à Nivezé en 1912, avec leur outillage souvent sommaire : houes, truelles, tréteaux et formes en bois. »¹¹

Dans la revue verviétoise *Temps jadis* de juin 1997 n°54 à la page 19 sous le titre « Fabricants de briques à la main et en famille », l'auteur Charles Pirard cite avec photos une famille Wegnez-Janssen qui travaillait en 1912 pour les frères Désiré et Fernand Poës patrons briquetiers de Verviers. Une (ou deux) photo montre cette famille sur un chantier à Nivezé. Neufs enfants du couple sont sur la photo en habit de travail, le plus jeune a 3 ans et l'aîné a 19 ans.

J'ai pu grâce à Google retrouver une *rue de la Briqueterie* à Aywaille, Heusy, Fléron, Awans, Geer, Liège, Faux-les-Tombes, Verviers, Laeken, Bruxelles, Wanlin, Malmedy, Gesves, Braine-l'Alleud, Genappe, Retinne, Gougnies, Fontaine l'Evêque, Chênée...etc..et une « rue de la Brique d'Or » à Manage.

Lieux de cuisson

C'est à l'ouest de Spa que les lieux de cuisson ont été les plus exploités. En 1855, ce choix n'est pas difficile à comprendre ce choix puisque ce côté de la ville est quasi désert d'habitations et qu'il possède les deux critères précités. À cette période selon les relevés du plan Popp, si vous vous dirigiez vers Marteau et que vous dépassiez le pont Gassaux¹² (2) sur le Wayai, il y avait des bâtiments de Mackau, maître maçon briquetier, le gazomètre à côté de la banque actuelle CBC puis celui du moulin à farine de Spa mieux connu sous le nom de moulin Pottier (Lidl et Delhaize), puis l'ancienne demeure de Cockerill dans le parc actuel de l'école d'hôtellerie et pour finir le château de Marteau à l'endroit du commerce actuel Hubo. Au fur et à mesure que les briques se fabriquent et que les maisons se dressent dans la partie ouest, les lieux de cuisson diminuent en espace de travail disponible, ce qui entraîne des mesures plus sévères de la part des autorités communales. À l'approche de 1900, il deviendra difficile de fabriquer des briques à une grande échelle puisque les rues ou avenues de Marteau, du Lawn-Tennis, chemin de La Reid ou des Champs (Lanciers, Lühr, Cocquelet et avenue Dr Gaspar), avenue Clémentine sont devenues des endroits habités dans des lieux très agréables. Les ouvriers ou peut-être aussi des familles de briquetiers, logeaient sur place

¹¹ Texte et photos de Jean Lecampinaire – extraits d'un texte paru dans *Réalités* du mois d'août 2013 – Un article similaire est paru dans *Histoire et Archéologie spadoises* de juin 1985, texte de Robert Paquay. À lire les témoignages dans ce texte.

¹² Nicolas Thomas Gassaux ou Gasseau ou Gasseaux parfois Gaffeau (18 ??-1874) était menuisier et aussi cabaretier dans le « *Café champêtre* » qu'il tenait dans le premier bâtiment à gauche de l'avenue de Marteau n°507 après la rue de la gare et avant l'arrivée du chemin de fer. Après la venue du chemin de fer, ce café s'est appelé « *Café de la Station* ». Il s'était marié à Spa en 1842 avec la Spadoise Jeanne Urbain. Mais c'est son père cultivateur né dans le Département de la Moselle en France à Pierrevillers (1773-1851 Spa), qui fut le premier de la lignée à Spa. Il s'était marié avec la Spadoise Catherine Pirosson (1774-1840). La proximité de ce pont et l'animation champêtre autour de ce café ont légué le nom Gassaux au pont.

dans des baraques ou huttes aménagées à côté des chantiers. Mais d'autres louent un espace restreint à Marteau, une chambre, un débarras, un appentis afin d'être abrités pour la nuit. Avec l'arrivée du chemin de fer, ce petit hameau a abrité un nombre surprenant d'ouvriers et d'artisans de toute origine, avec la précision que les maisons de Marteau sont situées sur trois communes : Theux, Spa et La Reid.

Aux alentours des deux gares de Spa en 1865, rue Adophe Bastin ou Echesses, à partir du Pensionnat Ste-Croix et à droite de la route qui atteint Creppe, si vous alliez vers la caserne (qui n'existait pas encore) vous y rencontrez deux maisons. Une ferme en retrait de la voie de Liège (avenue Clémentine) chez Jean-Pierre Minet et Jeanne Decerf cultivateurs. La suivante est celle de l'habitation qui a disparu avec la construction de la cité militaire en face de la caserne (Villa Andréa de Heynen). Ce coin inhabité de Spa est donc propice aux nombreuses cuissons.



Le détail de cette peinture de Gérard-Antoine Crehay (1844-1937) montre toute la partie ouest de Spa en 1865 avec très peu de constructions sur le chemin de La Reid. La rue Bastin est déjà préfigurée et la petite maison à droite devrait être la ferme de Jean-Jacques Minet (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Pour cette partie ouest de Spa, voici les lieux trouvés dans les registres entre 1850 et 1900. Ils représentent approximativement les trois-quarts des lieux de production des briques : *chaussée de Spa à Marteau, l'allée de Marteau, Chaineux, chemin des Champs, chemin de La Reid, Echesses, pré de Stirson, près de la Station de chemin de fer, terrain Body, terrain Hayemal, clos de la chapelle, terrain Lezaack et Fraikin et Thier Bacon Laits trous.*

À l'extrême ouest de Spa : à la forge de Winamplanche, pré dry Winamplanche

Pour Creppe, il existe un lieu-dit nommé « *al brict'reye* », les autres sont : « *al fosse a l'arzeye* », *fonds des prés, Frangelaxhe ou Grangelaxhe, Zazy et terrain Hayemal chemin de Creppe. Zazy serait pour Gendarme et Lhoest* « *as-azis* » ou « *aux arseliers* » à rapprocher de « *arzeyi ou argilière* » terre d'argile ou terre à brique.

À l'est de Spa vers Nivezé, le lac et Waux-Hall : *Chelui chemin de la Picherotte, Futvoye, Labatty près de Préfayai, Warfaz, les Havettes, pré de 4 Heures, pré du docteur, pré Jonas à Préfayai, pré Leftay, Préfayai, pré du Torray, dessous Gernay, voie des Morts, rue de la Géronstère et Tonnelet. Le lieu-dit Préfayai est cité aussi Préfayhay ou Préfayay. Le long de la voie des Morts, ou chemin de Prefayhay ou rue Silvela pour le début à Spa, il existait à gauche de ce chemin plusieurs prés nommés en 1782 « prés aux fosses à l'argile » selon le cadastre de 1782 levé par Collin arpenteur juré de Spa (Fonds Body).*

Au sud dans le Vieux Spa : *chemin de Barisart, pré Kenelle, Tri-Renard, prairie Sceay de Barisart, pré Alsa route de Barisart.*

Dans le tableau suivant, vous trouverez les principales informations sur les lieux de cuisson entre 1850 et 1905. Le nombre de briques par lieu est indiqué. Ce résultat chiffré est étonnant et inconnu du lecteur spadois. Le chiffre indiqué est celui inscrit dans la demande écrite introduite auprès des autorités communales spadoises, mais il ne donne pas bien sûr le décompte final du nombre de briques. Le lieu-dit « Echesses » indiquerait un lieu où il y a eu des briqueteries mais la définition de ce mot wallon n'a pas encore été définie. Ce lieu est vaste et mal défini mais en conclusion il s'étalerait de la propriété de St-Michel jusqu'à l'ancienne Gendarmerie environ et pas plus loin que l'avenue des Lanciers, mais toujours autour des deux stations du chemin de fer spadois. Peut-être que « echesses » indiquerait la nature du sol, donc la terre à brique. Mais « Echesses » était parfois utilisé pour désigner toutes les exploitations de la partie ouest de Spa. Il y avait des lieux de cuisson partout en Wallonie, mais ce qui est extraordinaire en ce cas, c'est le nombre de briques fabriquées pour les bâtiments de Spa en pleine extension depuis l'arrivée du chemin de fer.

Jean-Luc Seret

Les sources sont : les trois registres précités du Fonds Albin Body, Geneanet site généalogique, Spahistoire site spadois, Google, Wikipédia, « Creppe sur la voie du temps passé » de Gendarme et Lohest, « Douce Nuit - Les enseignes hôtelières » de Marc Joseph, « Spa-Stavelot » tome 1 de Georges Henrard, « La Vie Spadoise » de Georges Spailier et beaucoup d'autres infos tirées du Fonds Body, plusieurs textes de Jean Lecampinaire parus dans *Réalités*.

Lieux-dits de cuisson

Partie ouest de Spa	parcelle	lieu-dit ancien	1855	Situation actuelle	
Chaineux	E/416 et 418	chemin de La Reid	1855	avenues des Lanciers et Dr Pierre Gaspar vers Lühr	7,200,000 briques
Chaineux à Body et Fraikin	E/419	chemin de La Reid	1860	avenues des Lanciers et Dr Pierre Gaspar vers Lühr	6,100,000 briques
Thier Bacon Laites trous	E/425	chemin de La Reid	1873	dépôt Spa-Monopole à droite de l'avenue des Lanciers avant la caserne	300,000 briques
Echesses	G/441	Echesses	1860	rue Bastin à gauche en montant propriété St-Michel	1,000,000 briques
Grand pré sous le gazomètre	E/446a et b	avenue de Marteau	1863	Gendarmerie, Aldi et banque CBC à côté du pré de Stirson	non cité
allée de Marteau	E/447, 448	avenue de Marteau	1860	banque CBC et centrale électrique	300,000 briques
pré de Stirson	E/451, 450	avenue de Marteau	1852	à gauche de l'avenue Reine Astrid 100 mètres après le pont du Wayai	4,500,000 briques
Echesses	E/466 a et b	avenue de Marteau	1855	entre la gare et l'avenue des Lanciers	non cité
Echesses enclos de la chapelle	E/477	dessus la station	1865	au coin de l'avenue Clémentine et de la rue Laporte	3,700,000 briques
Echesses	E/479	chemin de La Reid	1845	parking Spa-Monopole par la rue Laporte	7,200,000 briques
Echesses	E/485	près de la station	1850	l'école St-Edouard dans la rue Bastin et une partie de Roi Baudouin	3,000,000 briques
Echesses terrain Durant	E/487	près de la station	1878	Ecole Roi Baudouin jusqu'à la rue Jacques	4,900,000 briques
Echesses	E/489	dessus la station	1851	Ecole Roi Baudouin jusqu'à la rue Jacques	2,000,000 briques
Echesses	E/496	dessus la station	1854	rue Laporte et Jacques, chemin de fer et Spa-Monopole	500,000 briques
allée de Marteau	E/512	avenue de Marteau	1855	la surface et la place de l'actuelle gare de Spa	500,000 briques
pré Etienne		avenue de Marteau	1845	avenue Reine Astrid impasse derrière la galerie Azur	300,000 briques
terrains Lezaeck et Fraikin		près de la station	1851	rue Bastin, école St-Edouard, rue Jacques, près de la gare	15,900,000 briques
Echesses	G/441f	près de la station	1860	rue Bastin dans la parcelle de l'institut St-Michel	1,000,000 briques
				TOTAL pour la partie ouest	58,400,000 briques
Partie est de Spa					
pré du Torray	H/5 a	chemin de Spa à Limbourg	1889	à droite du Wayai à hauteur de la rencontre avec le ruisseau Sauvenière vers Spa	3,500,000 briques
voie des Morts	H/296 a	chemin de Préfayhay		à gauche de la route avant la première ferme de Préfayhai	2,300,000 briques
pré Jonas à Préfayhay	H/298 d	Préfayhay	1868	à gauche de la route avant la première ferme de Préfayhai	1,300,000 briques
Futvoye terrain Boulard	H/375			à droite de la route vers Préfayai, terrain de football du club de Spa	550,000 briques
Leflay	H/379	chemin de Spa à Limbourg	1866	entre l'avenue Marie-Henriette ou avenue Hesse	2,800,000 briques
pré du docteur ou Labatty	H/389	chemin de Préfayhay	1866	entre l'avenue Marie-Henriette ou avenue Hesse	600,000 briques
Futvoye terrain Hérode	H/423 a		1889	à droite du chemin Henrotte vers Préfayhai	800,000 briques
pré de 4 Heures ou pré Leflay		chemin de Spa à Limbourg		entre le bout du boulevard des Anglais et la rue Sylvela	1,100,000 briques

rue de la Géronstère	G/1491 d	entre le Waux- Hall et Chelui	entre la rue Chelui, la Picherotte et la rue Marie-Thérèse	500,000 briques
les Havettes	G/1547		l'ancien parc et le château de la Havette	1,000,000 briques
Labatty	G/1556	chemin de Prefayhay	entre l'av. Marie-Henriette ou bd des Anglais et la rue Sylvela	non cité
Tonnelet		le plus loin des fontaines	à 100 mètres de la source du Tonnelet	non cité
pré Kennel Tri-Renard	G/985	à 100 mètres du Waux-Hall	près de l'école et l'athénée de Spa	600,000 briques
			Total pour la partie est	15,050,000 briques
Creppe				
Frangelaxhe ou Grangelaxhe	D/10	Grangelaxhe dry Creppe	entre le manoir et la route vers Berinzenne, lotissement de chalets	1,500,000 briques
Zazy ou as'a???	D/243 e		en face du manège à 150 mètres de l'autre côté de la route	non cité
Al fosse a l'arzeve	D/248		en face du manège à 150 mètres de l'autre côté de la route	400,000 briques
Fonds des prés			après le manège à droite de la route vers Berinzenne	1,200,000 briques
			total pour Creppe	3,100,000 briques
Winamplanche				
à la forge de Winamplanche				
pré dry Winamplanche	A/88, 90 et 91	al fodge	entre Marteau et avant le pont de Winamplanche côté reidois ou theutois	non cité
terrain Defraiteur	A/278	lieu-dit Wechter Marteau	avant le pont de Winamplanche au-delà du ruisseau côté spadois	300,000 briques
			l'actuel parc à containeurs et après	700,000 briques
			Total pour le hameau de Winamplanche	1,000,000 briques
Partie sud de Spa				
Chelui	G/1360	chemin de la Picherotte	le long de la Picherotte après le petit pont à gauche et le bâtiment militaire	500,000 briques
chemin de Barisart	G/1115	chemin de Barisart	vers la Géronstère à gauche de la route de Barisart	1,000,000 briques
prairie Soeay	G/1126	chemin de Barisart	près de la rue Jean-Philippe de Limbourg	2,000,000 briques
pré Alsa		route de Barisart	à gauche de la route de Barisart en face du chemin de Bahychamps	300,000 briques
			prairie du domaine du château d'Alsa	
			Total pour la partie sud	3,800,000 briques

N.B. il y a deux prés Torray et deux prés Jonas dans les plans de Collin géomètre (1782)

TOTAL général pour la commune de Spa de 1845 à 1900 environ

81,350,000 briques

Actuellement une palette de briques contient environ 680 briques et un semi-remorque de 11 tonnes contient environ 12 palettes x 680 briques = 8160 briques, faites le compte.

Destination Apéro !

Cela se passe au printemps...au musée !

Comment vous présenter notre traditionnel Apéro !?

Cette fois, il aura lieu au cœur de notre exposition temporaire :

« Destination Spa ».

A la Belle époque, la cure thermale à Spa s'enrichit de multiples à-côtés qui répondent aux attentes d'une bourgeoisie en quête d'air pur et de délasserment. Jeux, courses et concerts en tous genres égalaient le séjour des étrangers établis dans les nombreuses villas et les hôtels confortables de la ville. Notre exposition rendra compte de ce développement remarquable de la villégiature par le biais d'objets, de documents anciens, de témoignages et de vidéos.

La visite guidée est suivie d'un buffet pour une rencontre originale et festive avec l'équipe du musée!

**Musée de la Ville d'eaux
Vendredi 24 avril 2020
A 18h30**

**Tarif : 8€/pers. ❖ 4€/enfant
Réservation obligatoire,
merci !**



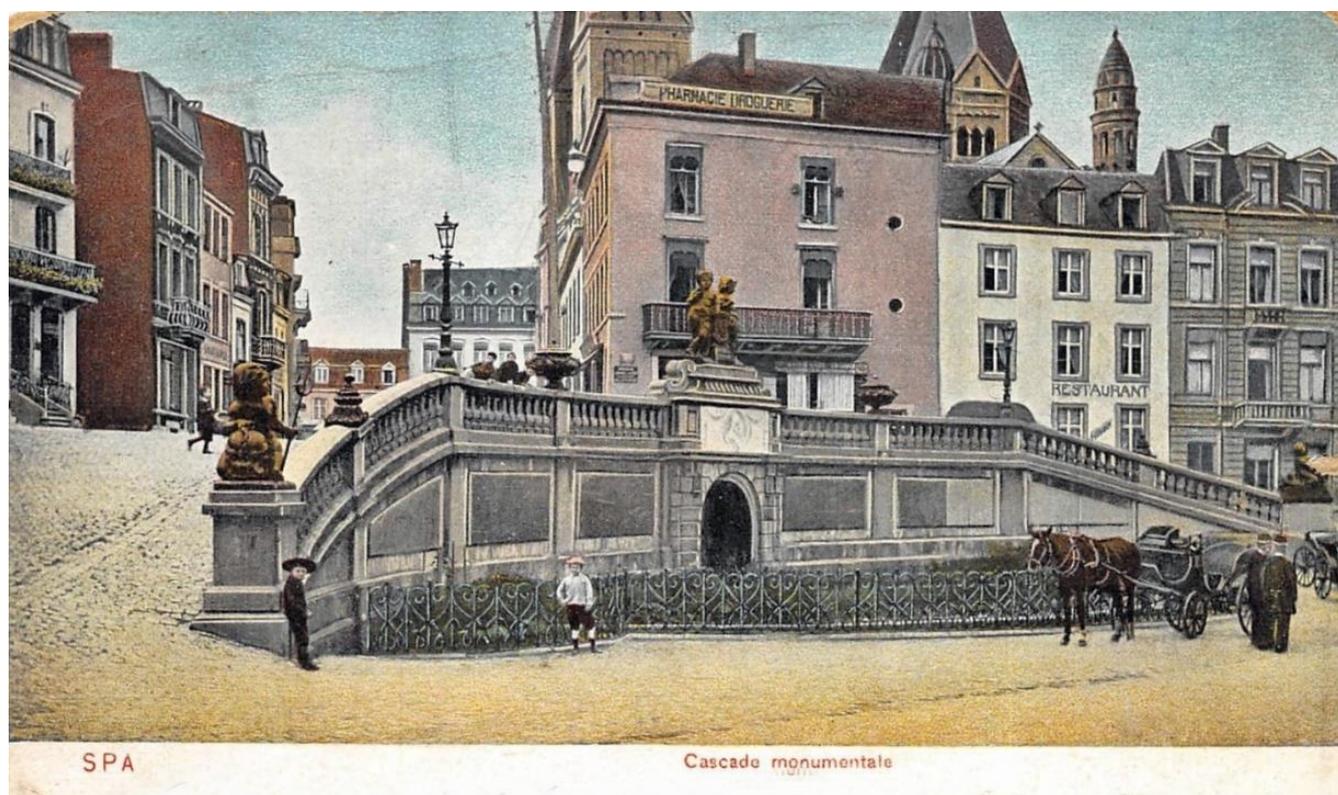
087/77 44 86 – info@spavillaroyale.be - www.spavillaroyale.be

VILLA ROYALE
Musées de la Ville d'eaux

La cascade monumentale ***Une histoire complexe et plusieurs artistes :*** ***Delsaux, Suys, Jaquet et Vinçotte***

La cascade monumentale semble constituer un ensemble homogène alors qu'elle a connu au moins quatre phases d'élaboration, étalées sur près d'un demi-siècle !

En effet, sa construction prend naissance dès la fin des années 1840, lorsque la Ville, après une première proposition en ce sens faite sous le régime hollandais en 1817, décide de remodeler complètement le quartier pour rectifier la route de grande voirie qui menait vers Francorchamps, soit la rue de la Sauvenière actuelle, en faisant disparaître entre autres l'hôtel de Waldeck et le moulin qui n'a laissé que son nom, rue Biez du Moulin, sur un côté de cette cascade. Cette refonte du quartier – les démolitions eurent lieu en 1853 – a obligé la Ville à se confronter à la question du cours d'eau qui alimentait ledit moulin. C'est ainsi qu'il fut décidé d'utiliser la dérivation de la Picherotte pour alimenter une cascade et la fontaine du Bohy, le nom ancien de ce quartier¹³.

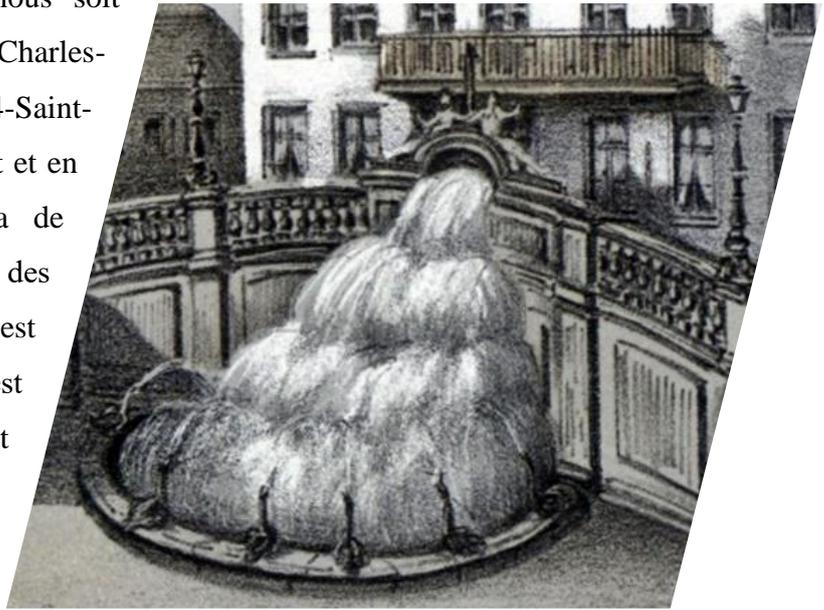


La cascade monumentale achevée. Carte postale datant d'environ 1905 - Coll. privée.

¹³ Voir sur ce réaménagement du quartier : Georges-Emile Jacob, *Rues et promenades de Spa. Pages d'histoire locale*, Bruxelles, Ed. Culture et Civilisation, 1983, p. 28 sqq.

Charles-Joseph Hoolans. La première représentation de la cascade

Le premier document graphique qui nous soit parvenu de cette cascade est un dessin de Charles-Joseph Hoolans (Anvers, 26 janvier 1814-Saint-Josse, 1868) qui a séjourné à Spa en août et en novembre 1857¹⁴. La présence à Spa de Hoolans, le 1^{er} septembre 1857, à l'hôtel des Deux-Fontaines, place Pierre le Grand, est corroborée par la liste des étrangers¹⁵. C'est un hôtel modeste, de deuxième classe¹⁶, et on s'y trouve « *entre des comtes polonais, des messagers étrangers, des marquis français et des rentiers hollandais* »¹⁷.



Détail de la gravure de Hoolans : le groupe sculpté et la cascade

De ce Hoolans, un artiste important, mais mal connu, on sait qu'il est né de parents bruxellois, que son père était enseignant, qu'il a dû faire des études artistiques, sans doute musicales, qu'il sert comme musicien au 4^e régiment de ligne à Ath où, en garnison, il rencontre sa première femme, Agathe Delhaye épousée en 1840 et décédée après deux ans de mariage. Il s'installe ensuite à Lessines comme « maître de chapelle » et se remarie avec Joséphine Mahieu en 1844. En novembre 1848, le couple s'installe à Bruxelles, on ne sait pourquoi, et Hoolans se dirige vers le dessin alors qu'il n'a jamais suivi de cours et n'a pas de notions de perspective. Son premier dessin date, écrit-il lui-même, du 8 juin 1848. Ses premières œuvres représentent Lessines. C'est Borremans de Bruxelles qui les édite. Sa deuxième épouse meurt en 1860 et il épouse Marie Bamps, de Saint-Trond, en troisièmes noces, en 1861. Au total, Hoolans a eu trois épouses dont deux mortes fort jeunes et six enfants dont deux morts en bas âge. Comme ses dessins plaisent, il en fait sa carrière, s'adaptant aux modes, et notamment celle de l'introduction de la couleur. À partir de 1849, il travaille avec les éditeurs Simonau et Toovey, une référence en la matière. Entre 1850 et 1866, il circule dans tout le pays pour croquer des monuments mais aussi des personnes, avec beaucoup de précision, ce qui a servi notamment à l'étude du costume. On le sait actif dans 47 lieux en Belgique au moins, et il réalise

¹⁴ C'est curieusement l'historien de la ville d'Ath, Léo Verriest, qui reproduit cette date dans ses articles, *Le dessinateur-lithographe C.-J. Hoolans* dans *Écho de la Dendre*, 26 novembre et 10 décembre 1955, dans lesquels il précise la datation des voyages que Hoolans a fait à travers le pays.

¹⁵ Fonds Body, *Liste officielle des étrangers qui ont visité Spa pendant la saison des Eaux minérales 1857*, n° 56, 1^{er} septembre 1857. Il est normal que sa visite du mois de novembre ne soit pas confirmée, les listes de visiteurs s'arrêtant au 31 octobre. Cet hôtel est actuellement la maison sise rue Royale n° 5-6, tout contre le casino.

¹⁶ Marc Joseph, *Douces nuits. Les enseignes hôtelières à Spa*, Ed. du Musée de la Ville d'eaux, 2005, p. 47-48.

¹⁷ Johan Gram, dans *Tijdspiegel*, 23de jg., 1866.

environ 300 lithographies. Hoolans meurt à l'âge de 54 ans laissant une veuve de 36 ans¹⁸. Dans ce dessin, très minutieux dans le rendu des détails des balustres de pierre, des candélabres etc., il dessine un groupe sculpté au faite de la cascade qui ne correspond pas du tout à celui qui existe. Ce groupe central est constitué d'un couple, nu apparemment, assis, les bras entrelacés, et dont les corps épousent les courbes de la fontaine, de part et d'autre de celle-ci. Sur chaque courbe du monument, il alterne deux candélabres de parapet de chaque côté (donc quatre au total), d'un modèle différent de celui existant aujourd'hui, et deux coupes, dont une à chaque extrémité (là où se trouvent en réalité les dauphins) et deux entre les candélabres (soit quatre coupes au total). Quant à la cascade même, elle est beaucoup plus haute et la chute d'eau est donc bien plus forte. C'est une véritable cascade qui dévale devant des promeneurs étonnés.

Ce dessin est particulièrement intéressant, car Hoolans vient à Spa lorsque la construction de la cascade bat son plein. Il est donc normal qu'il doive suppléer à la réalité, tout en s'inspirant de ce qui est déjà construit. Par contre, pour la décoration, c'est une autre affaire : il ne peut qu'imaginer ou travailler sur des esquisses, des projets.



Charles-Joseph Hoolans, *La cascade et le bazar*, 1857. Lithographie - Coll. du Musée de la Ville d'Eaux

¹⁸ Notice biographique sur le site de l'Institut royal du Patrimoine artistique. Kikirpa, lithographes/fiches. Voir aussi Jacques-Yves Ponette, *Le dessinateur Charles Joseph Hoolans (1814-1868)*, dans *Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Deux-Vernes*, n° 24, mars 2004.

Sur ce dessin, on distingue également le « bazar », qu'on appelait aussi la galerie et que nous appelons « les arcades », contemporaines et dans le même matériau que la cascade. En effet, par convention entre la Ville et le sieur Edouard Misson du 4 octobre 1853, approuvée par la Députation permanente de la Province de Liège le 5 avril 1854, la Ville cède gratuitement la partie de la voûte non occupée par la route et, par décision du 25 septembre 1854, la Ville s'engage à pourvoir, en outre, aux frais de pavement de cette galerie. Le 22 août 1856¹⁹, la Ville abandonne gratuitement au sieur Misson le terrain communal à intégrer à sa propriété, pour la construction de la galerie qui devra rester constamment ouverte au public. Le 17 mai 1858, le Conseil communal approuve l'adjudication pour le pavage de la galerie²⁰, ce qui suppose une mise en place à l'été 1858, donc après la visite de Hoolans.

Le dessin de Georges Henrard



Georges Henrard, « La Cascade » vers 1860²¹,

Le peintre et dessinateur Georges Henrard²² (Spa, 1814-1877), issu d'une famille d'artistes spadois, rencontre un certain succès aux expositions dont l'Exposition internationale de Paris en 1855. Ne pouvant néanmoins pas vivre de son art, Georges Henrard travaille comme croupier dans des casinos de villes thermales. Il est aussi l'auteur de *Jolités*.

G.-E. Jacob reproduit dans son livre un dessin de la trouée du moulin en 1860. Vu la qualité du cliché, il est bien difficile d'identifier les éléments de la cascade. On devine la fontaine, dont seule se distingue une anglée de mur constituée de pierres de plus grand appareil, et, de chaque côté, un mur formant une double courbe, en S, retenant les terres de la rue Xhrouet.

Une seule chose est certaine : il n'y a pas de groupe sculpté, ni aucun autre élément décoratif posé sur ce mur. Juste un candélabre éclaire-t-il peut-être le lieu. En outre, on remarque la hauteur considérable du mur de la cascade.

Ce dessin étant le premier conservé après la construction du monument, on peut d'autant plus regretter qu'il soit introuvable pour l'instant.

¹⁹ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 22 août 1856.

²⁰ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 17 mai 1858.

²¹ Extrait de G.-E. Jacob, *Rues et promenades de Spa. Pages d'histoire locale*, Bruxelles, Ed. Culture et Civilisation, 1983, n°42

²² Sur Georges Henrard, voir *Les paysagistes du 19e siècle à Spa. Catalogue exposition du 16 juin au 30 décembre 2001*, Musée de la Ville d'eaux, 2001, p. 26. Merci à M. Philippe Thonart pour ses efforts afin de retrouver ce dessin.

La gravure de 1863

Une gravure inspirée d'une peinture de Crahay²³, publiée en 1863²⁴, montre la cascade achevée, assez proche de ce que nous voyons aujourd'hui, mais avec un groupe sculpté central différent de celui réalisé. Si l'on peut deviner des dauphins et des putti sur les deux piliers des extrémités, le groupe central, lui, représente très clairement deux personnages debout, des adultes visiblement, et dans une position plus statique. C'est tout à fait normal, car la commande des groupes a été faite en 1861 après l'achèvement de la construction. Sans doute l'artiste a-t-il réalisé plusieurs projets avant que la Ville ne donne son accord. Nous avons sans doute ici l'image d'un projet non abouti et rejeté par les autorités.



La cascade monumentale, gravure d'après une peinture de Crahay, éditée par G. Engel et imprimée chez Simonau et Toovey à Bruxelles vers 1863 - Coll. Musée de la Ville d'eaux

²³ *Vues de Spa dessinées d'après nature par divers artistes*, publiées par G. Engel, Spa, place Pierre-le-Grand en face du Puhon, imprimées par Simonau et Toovey, ss d. Académie Royale de Belgique, bibliothèque.

²⁴ Laurence Meunier, *Les imprimeurs-lithographes Simonau et Toovey*, dans *Bulletin du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain et de la Région*, n° 9, 2013 (accessible en ligne).

Jean-Charles Delsaux, l'architecte de la cascade

La Ville de Spa confie la construction de cette cascade à l'architecte provincial Jean-Charles Delsaux (Herstal, 14 août 1821-Uccle, 8 février 1893)²⁵. Comme architecte provincial, une de ses tâches alors est de fournir des plans et de suivre la construction d'églises, d'écoles et autres bâtiments communaux dans les communes ne disposant pas, dans leurs relations, d'un architecte compétent, à une époque où tout le monde pouvait se parer d'un titre qui n'était pas encore protégé. Plus tard, pour éviter les conflits d'intérêt, après de longues discussions vers 1885, il sera interdit aux architectes provinciaux d'être à la fois auteurs de projet et contrôleurs de ces projets²⁶.



Portrait de Jean-Charles Delsaux

Delsaux était alors un architecte reconnu : on l'appelait le « Viollet-le-Duc liégeois », titre qui lui est ainsi donné pour sa conception de la restauration des édifices anciens, dans la foulée du célèbre architecte français. Après des études à l'Académie des Beaux-arts de Liège, où il obtient le premier prix au concours de 1839, il devient architecte provincial en 1845, à l'âge de 24 ans. Il élève le palais provincial de Liège (1848), restaure les principaux monuments religieux liégeois, construit des églises. Adeptes du style néogothique, il n'est néanmoins pas fermé aux autres styles du passé. Marié en 1851 avec Emilie Desoer, avec qui il a trois enfants, il figure parmi les fondateurs de l'Institut archéologique liégeois (1850) et construit sa maison au coin de la rue Grétry et du quai Churchill en 1856. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la restauration des édifices liégeois.

²⁵ Sur Jean-Charles Delsaux : Flavio Di Campli, *Jean-Charles Delsaux (1821-1893) architecte provincial, Herstal*, 1988. Documents herstaliens, 8 ; Alain Halleux et al., *Jean-Charles Delsaux, le Viollet-le-Duc liégeois*, dans *Annales de l'asbl Les Amis d'Adolphe Hardy*, vol. 23, 2012, pp. 4-78.

²⁶ Voir par exemple : Françoise Jurion, *La Province de Brabant et l'architecture scolaire : autorité administrative et insufflatrice d'idées*, dans *Actes du 8^e congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, et LVe congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, Congrès de Namur*, 28-31 août 2008, 2011, p. 227-236.

La construction de la cascade

Le devis descriptif et le cahier des charges pour la construction de la cascade le long de la partie redressée de la route de l'Etat sont achevés à l'automne 1856, tandis que Delsaux est occupé à sa propre maison. L'ouvrage comprend la fourniture ainsi que le transport, jusqu'au lieu de construction, des pierres nécessaires pour l'érection de la cascade. On s'avance un peu dans l'inconnu, car l'article premier prévoit qu'il y aura des modifications de détail nécessitées par la pente et la position des rues. Les pierres à fournir devront répondre aux mesures et technique de taille que le *tableau d'appareil* a consignées, soit 59,980 m³ de pierre taillée, mais d'autres instructions pourront être données par l'architecte ou son délégué. Avant tout, l'entrepreneur réalisera à ses frais un balustre modèle pour servir à l'exécution des autres. De même, avant de terminer ses pierres, l'entrepreneur devra faire accomplir, à ses frais également, un gabarit en bois pour que l'architecte puisse juger de l'ensemble et commander les pilastres²⁷. Le matériau est aussi indiqué : il s'agira de petit granit en provenance des carrières de Sprimont ou de l'Ourthe. Un tailleur de pierre/appareilleur devra être présent sur le chantier pour surveiller la pose des pierres, faire les trous et les ragréages nécessaires. La direction des travaux sera assurée par l'architecte ou son délégué et le directeur des travaux de la Ville de Spa.

Quatre entrepreneurs soumissionnent : Henri Mention, maître de carrières rue Grétry à Liège, au montant de 7.500 francs ; Christian Leduc, maître de carrières à Damré-Sprimont pour 6.960 francs ; Mathieu Franck, exploitant de carrières habitant à Liège pour 7.126 francs ; et Frédéric Baatard, maître de carrières à Aywaille pour 8.800 francs.

Le 6 octobre 1856 a lieu l'adjudication des travaux en l'hôtel de ville : après lecture des soumissions, les entrepreneurs ont encore la faculté de procéder à un rabais de leur offre. Mention baisse la sienne à 6.900 francs et Franck à 6.960 francs. La Ville décide de choisir Franck parce que ses pierres sont de qualité supérieure à celles des autres carrières, et que les pierres seront pareilles à celles de la galerie qui se construit en face « *ce qui augmentera l'embellissement de la rue* ».

Ce point est important : dès le départ, une harmonie a été voulue par la Ville entre la cascade et les arcades : même architecte Delsaux, mêmes pierres, même date de début de projet (1856), même volonté de monumentalité (on parle de cascade et de galerie « monumentales »). Il faut s'en souvenir aujourd'hui pour maintenir l'homogénéité de cet ensemble architectural²⁸.

Le conseil communal approuve l'adjudication des pierres le 30 octobre 1856²⁹. Mais il y a un problème : Mention introduit une réclamation. Et contrairement à la décision prise par la Ville de Spa, le gouverneur de la province fait savoir que les pierres des carrières du sieur Franck et du sieur Mention sont identique-

²⁷ Musée de la Ville d'eaux, dossier « Cascade monumentale ».

²⁸ Sur Delsaux et les arcades : Alain Halleux et al., *op.cit.*, p. 23-24.

²⁹ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 30 octobre 1856. Transmission au commissaire d'arrondissement : Administration communale, Correspondance. Registre 17 mai 1856-20 février 1858. Le 31 octobre 1856.

ment les mêmes et qu'il n'y a donc pas lieu d'éliminer le moins-disant. Du coup, la députation permanente n'approuve pas l'adjudication le 27 novembre³⁰. Le 8 décembre, la Ville écrit à Mention qu'elle « *a été induite en erreur sur la qualité et la nuance de ses pierres* », lui demande s'il est toujours d'accord pour le prix de 6.900 francs et le prie de venir à l'administration, avec celui qui lui apporte sa caution, pour signer le procès-verbal d'adjudication. Le 13 décembre, le collège confie donc l'ouvrage à Henri Mention³¹. C'est Frédéric Baatard, un autre concurrent, qui lui sert de caution. Le conseil communal approuve cette modification le 18 décembre et la députation permanente le 15 janvier 1857. Le 26 janvier, la Ville confirme la décision à Mention et l'invite à exécuter cette fourniture³².

Le 8 mai suivant, Mention réclame à la Ville le premier paiement pour la fourniture des pierres : il a livré environ 35 m³, et le directeur des travaux lui a demandé de ralentir ses expéditions parce que, sur les lieux, il n'y a pas assez de place pour stocker les pierres. Le travail de construction va donc bon train durant le printemps et l'été 1857.

Le 18 septembre, le conseil se prononce favorablement sur la passation d'un marché spécial avec le sieur Mention pour la fourniture des pierres nécessaires à l'achèvement de la cascade, aux mêmes conditions que l'adjudication, celles-ci n'ayant pas été comprises dans l'adjudication primitive³³. Le 22 septembre 1857, Mention accepte et, le 1^{er} octobre, le conseil communal approuve la commande pour le montant de 1.600 francs pour 12,98 m³ « *dont plusieurs blocs d'une grosseur extraordinaire et dont l'extraction est plus difficile et plus coûteuse* »³⁴.

On peut donc supposer que le chantier s'est achevé fin 1857. En effet, en séance du conseil communal du 11 février 1858, le receveur est autorisé à emprunter provisoirement la somme nécessaire au solde restant dû de 8.878 francs à régler pour le 17 février au sieur Mention, sur les fonds destinés à la reconstruction de l'église et de l'école de Creppe.

Un coup de théâtre

Lors de la séance du conseil communal du 1^{er} octobre 1857, des voix de membres importants, MM. Rouma, Dechesne et Servais, s'élèvent contre l'aspect de la cascade et la hauteur de cette construction.

Il est décidé de demander à Delsaux de venir sur place pour voir comment abaisser le monument. Il vient et envoie un rapport le 24 octobre, qui est lu au conseil du 29 octobre³⁵. Le 6 novembre, le secrétaire communal lui fait part de l'avis du conseil : votre rapport ne satisfait pas à la demande qui vous a été

³⁰ Fonds Body, Administration communale, Correspondance. Registre 17 mai 1856-20 février 1858. 8 décembre 1856.

³¹ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 18 décembre 1856.

³² Fonds Body, Administration communale, Correspondance. Registre 17 mai 1856-20 février 1858. 26 janvier 1857.

³³ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 22 septembre 1857. Administration communale, Correspondance. Registre 17 mai 1856-20 février 1858. Lettre à Mention : 19 septembre 1857.

³⁴ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 1^{er} octobre 1857.

³⁵ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 29 octobre 1857.

adressée « *tendant à avoir votre avis sur les moyens à employer pour diminuer la hauteur du monument et un devis estimatif de la dépense qui en résulterait* »³⁶. Sans réaction de Delsaux.

Quelques mois plus tard, le 29 mars 1858, le conseiller Dechesne revient à la charge : il demande qu'on prenne les mesures nécessaires pour modifier la cascade et enfin l'achever³⁷. Le collègue est autorisé à consulter un homme de l'art et à faire étudier le niveau du terrain que l'eau doit parcourir. En mai³⁸, le bourgmestre va chez Delsaux tenter une ultime démarche afin de modifier le plan de la cascade, mais il essuie un nouveau refus : Delsaux ne veut apporter aucun changement et refuse même de se déplacer à Spa. Il est très occupé : à cette époque, il construit par exemple l'église de Winamplanche, restaure les églises Sainte-Croix et Saint-Martin à Liège, il prépare d'autres chantiers et sa publication sur les monuments de Liège, sans parler de ses chantiers de longue durée comme le palais à Liège.

Apparemment, le collègue sollicite aussi d'autres architectes car l'architecte de la Ville de Verviers Adolphe Thirion (Nivelles, 1825-Verviers, 1862), qui construit à ce moment une ferme-modèle à Nivezé³⁹, envoie, le 25 janvier 1859, un croquis de projet d'amélioration : la corde de l'arc est allongée de 7 mètres, tout l'édifice est descendu d'un mètre, et le raccordement avec les rues voisines est plus facile à exécuter. Toutes les pierres serviront à l'exception d'une partie des balustres. Thirion estime le coût de ces travaux supplémentaires entre 4.700 et 5.000 francs⁴⁰.

Léon-Pierre Suys entre en lice

Devant le refus de Delsaux, le bourgmestre fait savoir qu'on demandera le concours d'un autre architecte et que Monsieur Suys fils, architecte à Bruxelles, « *a manifesté son désir d'être utile à la commune et de participer à l'embellissement de la ville de Spa* ». Le conseil charge le collègue d'inviter Suys à venir à Spa « *examiner les moyens d'apporter à la cascade les changements que le conseil désire* ».

Léon-Pierre Suys, architecte

Léon-Pierre Suys (Amsterdam, 14 juin 1823-Ixelles, 5 mai 1887)⁴¹ est le fils, né dans la résidence familiale du Heerengracht, de Rosalie Sophie De Ridder et de son mari l'architecte Tilman-François Suys (Ostende, 1783-Bruges, 1861), qui est depuis 1820 directeur de l'Académie d'Amsterdam et, depuis 1825, architecte du roi et des palais royaux. Après l'Indépendance, Tilman-François Suys est professeur à l'Académie de Bruxelles ainsi que directeur de la Classe des Beaux-arts de l'Académie royale.

³⁶ Fonds Body, Administration communale, Correspondance. Registre 17 mai 1856-20 février 1858. 6 novembre 1857.

³⁷ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 29 mars 1858.

³⁸ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 6 mai 1858.

³⁹ Flavio di Campli, notice sur Adolphe Thirion dans Anne Van Loo (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003, p. 538.

⁴⁰ Musée de la Ville d'Eaux, dossier « Cascade monumentale ».

⁴¹ Sur Léon Pierre Suys, voir e.a. Paul Saintenoy, *Suys Léon Pierre*, dans *Biographie nationale*, volume 24, 1926-1929, col. 332-334 (disponible sur internet). Voir aussi VG Martiny, G. De Hens, *Une école d'architecture. Des tendances. 1766-1991*, Bruxelles, 1992, p. 49.

Les premières œuvres de Léon Suys remontent aux années 1855 et suivantes. Il conçoit une tribune pour le 25^e anniversaire de l'Indépendance à Bruxelles et construit des églises à Anvers ainsi que près de Seneffe. En 1859, il dresse un projet pour la Bourse de commerce d'Anvers.

Ultérieurement, il passera à la postérité comme architecte de la Bourse de Bruxelles (1871-1873) et des grands travaux centraux (les boulevards et le voûtement de la Senne, 1868-1871).

Léon Suys à Spa



Portrait de Léon-Pierre Suys

Le 5 août 1857, un architecte Suys réside à Spa, à l'hôtel de Belle-Vue, avenue du Marteau⁴², accompagné d'un autre architecte bruxellois important, François Partoes (Bruxelles, 1790-1873). Henri-Louis-François Partoes, est contemporain de Tilman-François Suys. Ils ont fait tous les deux une partie de leurs études à Paris, ils sont tous les deux membres de la Commission royale des monuments et de l'Académie royale de Belgique. Partoes est l'architecte officiel des hospices de Bruxelles tandis que Tilman-François est l'architecte du roi. Des deux architectes Suys, est-ce Tilman-François, le père, ou Léon, son fils, qui est venu à Spa ? Et que sont-ils venus y faire ? Probablement ont-ils été invités pour mettre leur expérience au service de la ville, pleine de grands projets architecturaux pour devenir une ville d'eaux moderne.

C'est donc un architecte encore jeune, mais armé de la solide réputation paternelle, qui est ainsi invité à venir achever la cascade.

Pour Léon Suys, ce n'est pas le premier travail de fontaine publique, et plutôt même de « fontaine commémorative » qu'il envisage. En effet, pour l'aménagement des boulevards centraux de Bruxelles après le voûtement de la Senne, dont il est l'auteur, Léon Suys a déjà prévu une cascade, finalement non réalisée, à l'intersection des rues des Six-Jetons et de la Petite-Ile : « Là, un vaste bassin circulaire en octogone, surmonté de deux bassins dont les dimensions diminuent en raison de leur superposition, formera la fontaine avec ses pittoresques cascades, rappelant l'admirable service de la distribution d'eau, un des grands bienfaits hygiéniques et le plus puissant moyen de secours contre le fléau de l'incendie [...] ».

⁴² Fonds Body, *Liste officielle des étrangers qui ont visité Spa pendant la saison des Eaux minérales 1857*, n° 40, 5 août 1857. Cet hôtel est une maison de premier ordre, avec un beau jardin et des concerts dans le parc, à l'emplacement du Park-Hotel ou hôtel Dejong, avenue Reine-Astrid n°33. Voir Marc Joseph, *Douceux nuits. Les enseignes hôtelières à Spa*, Ed. du Musée de la Ville d'eaux, 2005, pp. 27-28.

Hygiène, eau courante, protection contre l'incendie, toutes qualités requises aussi bien à Spa que dans la capitale⁴³.

Au budget de l'année 1859, on inscrit une somme de 5.000 francs destinée à couvrir « *l'achèvement de la cascade monumentale et travaux incombant à la commune dans la galerie couverte établie en face de cette cascade* ».

Mais Suys a aussi d'autres perspectives : on apprend qu'au printemps 1859, il s'est prononcé en faveur de l'implantation du nouvel établissement des bains à la place Royale, le seul emplacement disposant de la superficie nécessaire et permettant la création d'un bâtiment adapté⁴⁴. S'est-il proposé pour la cascade avec de plus grandes idées en tête ? C'est fort possible.

On demandera d'abord à Suys de produire un modèle en plâtre des modifications qu'il propose d'opérer à la cascade et, le 2 août 1859, le conseil autorise le collège à lui demander de produire les plans des modifications⁴⁵.

L'affaire traîne. En novembre, l'échevin Servais fait savoir que Léon Suys a promis d'envoyer les plans⁴⁶, mais il faudra attendre janvier 1860 pour que ce nouveau plan soit présenté et adopté par le conseil communal⁴⁷.

Le chantier reprend en 1860

Bien entendu, il faudra de nouvelles pierres et encore une fois, on lance une adjudication pour leur fourniture. Deux concurrents se présentent : le sieur Mention, qui a déjà approvisionné le premier chantier, et Christian Leduc, maître de carrières à Damré, qui a aussi déjà soumissionné quatre ans plus tôt. Et comme en 1856, c'est Mention, le moins-disant, qui sera choisi pour une offre à 4.283,59 francs.

Entre-temps, la Ville a ouvert un concours pour la construction des nouveaux Bains mais aucun projet ne convenant, elle décide à l'automne 1860 de demander à Léon Suys de se charger du projet, en s'entendant avec l'ingénieur hydrologue parisien, François, au grand dam d'un autre architecte bruxellois important, Henri Maquet, qui introduit une réclamation.

Décidément, Suys est bien en cours à Spa à ce moment car, en novembre 1860, en plus des Bains, la Ville lui demande de se charger du kiosque à musique de la promenade de Sept Heures⁴⁸.

⁴³ Léon Suys, *Bruxelles Senne et boulevards. Solution du problème hygiénique et monumental*, Bruxelles, 2^e éd., 1865, p.15.

⁴⁴ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 4 avril 1859.

⁴⁵ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 2 août 1859.

⁴⁶ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 7 novembre 1859.

⁴⁷ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 4 janvier 1860.

⁴⁸ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 22 novembre 1860. Sur le kiosque, voir Marc Joseph, *Les kiosques à musique à Spa* (2^e partie), dans *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 147, septembre 2011, pp. 114-139. Voir particulièrement pp.115-116.



La fontaine monumentale. Carte postale ancienne. Avant la pose de la plaque de marbre blanc.

Mais le chantier de la cascade n'en finit pas. Au point que le conseiller Dommartin demande au collège, le 1^{er} février 1861, si elle sera terminée pour l'ouverture de la saison spadoise, au mois de mai.

Cette « *malheureuse construction* » n'est en effet pas encore achevée en mars 1861. Le 6 mars, le secrétaire communal écrit au ministre de l'Intérieur « *l'administration communale étant chargée de poursuivre l'exécution d'une cascade monumentale, dont la construction avait été résolue et commencée par ses prédécesseurs, le long de la partie récemment rectifiée de la route de l'Etat, [...] se trouve aujourd'hui dans l'impossibilité d'achever l'ornementation de cet édifice par suite des fortes dépenses que son érection et sa rectification obligée ont déjà occasionnées et occasionneront encore* »⁴⁹. Il récapitule les dépenses déjà effectuées :

- fournitures et travaux uniquement pour la cascade, 30.742 francs ;
- subside de la caisse communale pour la rectification de la route, 20.000 francs ;
- voûtement du Wayai, 8.438 francs ;
- suppression d'une tannerie, 7.180 francs ;
- frais d'acquisition des bâtiments à démolir pour cette rectification, 34.688 francs ;
- au total, 101.048 francs.

En conclusion, la Ville demande l'aide du département des Beaux-arts pour l'ornementation.

Dans la foulée, un conseiller demande des nouvelles du mur de soutènement de la fontaine du Bohy, tout à côté de la cascade⁵⁰. Point trop n'en faut, répond le collège : on est occupé à l'achèvement de la cascade et on n'a pas assez d'ouvriers pour tous les travaux entrepris ! Et en plus il n'y a pas d'article budgétaire sur ce projet. Finalement, le mur de soutènement sera approuvé le 4 mai 1861.

⁴⁹ Fonds Body, Administration communale. Correspondance, registre 6 mars 1861-2 mai 1863.

⁵⁰ Fonds Body, Registre des délibérations du Conseil communal, 25 février 1861.

L'achèvement

Cette cascade n'est pas un chantier si facile pour un architecte : tout d'abord, il faut tenir compte de ce qui est déjà fait, essayer de réparer les erreurs de proportion de Delsaux, tout en tenant compte des importantes différences de niveaux. L'ensemble doit permettre le passage direct depuis la butte de l'église et ce qui est aujourd'hui la place Achille Salée jusqu'à la route de la Sauvenière, en créant un accès en pente vers la galerie et en ne perdant pas de vue l'emplacement du pouthon en contre-bas. Il faut une excellente perception des trois dimensions.

Cette fontaine d'inspiration néo-classique, malgré son histoire compliquée, avec ses balustrades de pierre bleue reposant sur le mur de soutènement aboutissant à deux socles de même pierre, et avec au centre la niche d'où sourd l'eau au travers une rocaille de pierres naturelles est d'une grande sobriété, mais ne manque pas d'élégance.

Les autres artistes et artisans



*La cascade monumentale.
Carte postale ancienne.
On y distingue bien les différents ornements
posés sur la balustrade*

La cascade est aujourd'hui ornée de trois groupes sculptés, de deux candélabres de parapet et de deux coupes avec couvercle. Deux autres ornements, deux amortissements phytomorphes ornés d'acanthes à la jointure des pierres de la balustrade, visibles sur les cartes postales jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, ont disparu.

Le 6 mars 1861, la Ville demande donc l'aide du département des Beaux-arts pour l'ornementation.

On a déjà commandé des vases et des candélabres à placer sur la balustrade, mais « *cette partie de décoration produirait le plus mauvais effet sans les groupes de figures qui doivent orner les trois piédestaux du centre et des deux bouts du monument* »⁵¹.

⁵¹ Fonds Body, Administration communale. Correspondance, registre 6 mars 1861-2 mai 1863, 6 mars 1861. Registre des délibérations du Conseil communal, 21 mars 1861.

On demande donc l'apport financier des Beaux-arts au titre de l'encouragement des jeunes artistes, car « *tout jeune artiste serait heureux et fier [...] d'avoir ainsi l'occasion de donner la preuve de son savoir aux nombreux étrangers qui visitent annuellement notre ville* »⁵². Un accord est conclu avec le ministère qui confirme le 14 mars que la Ville supportera les frais d'exécution en métal, mais les modèles (3.500 francs) seront payés dans le budget de l'exploitation des jeux et 2.500 francs seront imputés au ministère de l'Intérieur. Le 21 mars, le conseil communal entérine cet arrangement.

Le nom de l'artiste est cité dans l'accord : il s'agit de M. Jaquet. Celui-ci devra se débrouiller pour que le tout, transport et placement compris soit inclus dans une enveloppe de 12.000 francs. Et comme la Ville veut encourager les artistes de la province, elle impose quasiment la collaboration de Buckens, professeur de sculpture à l'Académie de Liège, comme fondeur. Tout va donc pour le mieux et la Ville confirme l'arrangement par contrat du 30 mai 1861, tout en précisant que Buckens, s'il veut la commande, devra se limiter à un crédit de 6.000 francs. S'il exigeait une somme plus élevée, Jaquet pourrait traiter avec un autre fondeur⁵³.

Jacques Jaquet

Le conseil communal approuve, le 21 mars 1861, les modèles en plâtre des trois groupes sculptés à exécuter en métal, réalisés par le sculpteur bruxellois Jacques Jaquet.

Pierre-Jacques Jaquet (Anvers, 12 mars 1828-Saint-Josse-ten-Noode, 1899) et son frère aîné, Jean-Joseph (Anvers, 30 janvier 1822-Schaerbeek, 9 juin 1898)⁵⁴, sont issus de la famille nombreuse anversoise qu'ont formé Balthasar Jaquet, un boulanger sachant à peine écrire, et son épouse Jeanne Dierckx, originaire d'Hulsele (un village au sud de Tilburg, tout près de la frontière belge, province hollandaise du Brabant septentrional).

Passionné tout jeune de sculpture et admirateur de Joseph Geefs, c'est Jean-Joseph qui se dirige le premier vers les études artistiques. Il s'inscrit en 1839 à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, dans la classe de Louis Jéhotte.

Jean-Joseph est nommé, le 17 octobre 1863, professeur de sculpture d'après l'antique à l'Académie et, à partir du 8 novembre 1886, il enseigne aussi la sculpture d'ornement. Il figure dans le corps professoral de l'École des Arts décoratifs de Bruxelles, créée à l'instigation du bourgmestre Charles Buls, où il sera remplacé à sa mort par Julien Dillens. Parmi ses principaux élèves, il est intéressant de relever le nom de Thomas Vinçotte, qui reviendra un peu plus loin. Joseph est aussi élu membre de l'Académie royale de Belgique en 1883. Il y fait partie régulièrement des jurys des prix de sculpture, comme le prix de Rome et

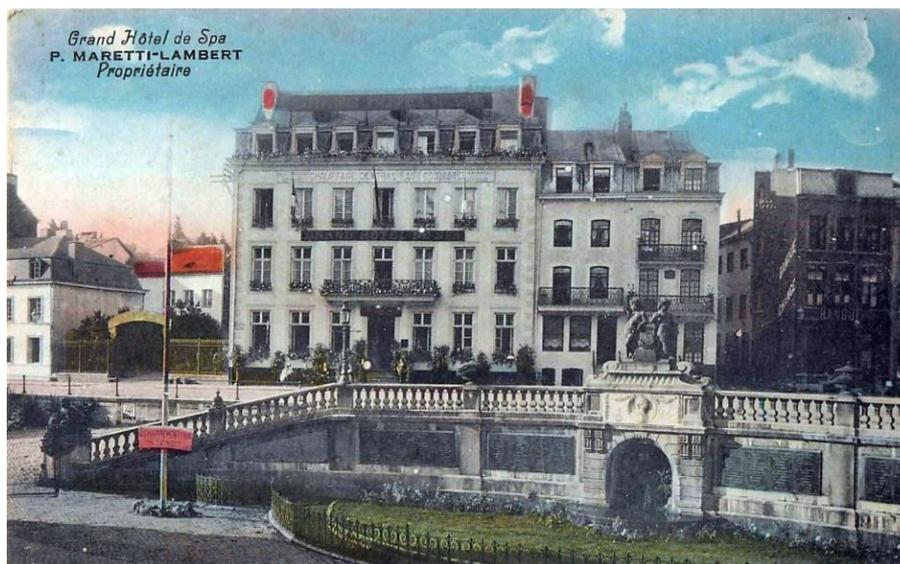
⁵² Id., *ibid.*

⁵³ Fonds Body, Administration communale. Correspondance, registre 6 mars 1861-2 mai 1863. 10 mai 1861.

⁵⁴ Sur Jean-Joseph Jaquet, voir : Edmond Marchal, *Notice sur Jean-Joseph Jaquet*, dans *Notices biographiques, Annuaire de la classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique*, 1910 (accessible sur internet).

le prix Godecharle. Souvent, il y est associé à un autre académicien, son ancien élève Thomas Vinçotte qu'il fréquente ainsi très régulièrement⁵⁵.

Suivant son frère, Jacques entame, lui, ses études à l'Académie de Bruxelles en 1843 – il a alors 15 ans – et les achève en 1849. Il suit les cours de « modelage tête », « modelage figure », « modelage nature »⁵⁶. Il expose au salon de Bruxelles dès 1845, à l'âge de 17 ans, et commence à produire régulièrement des œuvres au début des années 1850. Il expose dans des salons (Anvers, 1852 ; Bruxelles, 1855) et dans des expositions internationales (Londres, 1851 ; Paris, 1855).



La cascade monumentale et le Grand Hôtel de Spa. Carte postale ancienne.

Au salon de Bruxelles de 1854, les deux frères Jacques et Joseph exposent chacun un bronze portant la même signature. Leurs œuvres sont tellement proches qu'il est quasiment impossible d'identifier l'auteur exact⁵⁷. À l'Exposition universelle de Paris de 1855, Jacques expose un plâtre « La veille d'un jour de fête » et un bronze « L'enfant à la toupie », tandis que Joseph, déjà récompensé par une médaille de vermeil qui succède à une médaille d'or à Bruxelles en 1848, déjà fait chevalier de l'ordre de Léopold, expose un marbre, un plâtre et un bronze.

Jacques Jaquet est surtout connu par le monument au peintre Wiertz, à Ixelles (1881). Il figure aussi, en 1885-1887, parmi les jeunes sculpteurs choisis par la Ville de Bruxelles pour décorer les façades de l'hôtel de ville. Son frère et Thomas Vinçotte sont membres du jury de ce concours. Jacques Jaquet est donc ainsi chargé des statues, en pierre blanche de l'Echaillon, pour la façade latérale de l'hôtel de ville, représentant Henri T'Serarnts, Roland Demol et Henri Vandermeeren⁵⁸. Il recevra 1.800 francs pour chacune de ces statues.

⁵⁵ Académie Royale de Belgique, documents 014143, 014631, 014134, 013908, 013905, 014148. Le dossier personnel de Joseph Jaquet est malheureusement introuvable.

⁵⁶ Académie royale des Beaux-arts de Bruxelles. *275 ans d'enseignement*, Bruxelles, 1987.

⁵⁷ Engelen-Marx, *La sculpture en Belgique à partir de 1830*, Louvain, 2006.

⁵⁸ Archives de la Ville de Bruxelles, dossier TP 7217.

Pour le reste, Jacques Jaquet est un habitué des sculptures de femmes (comme La Malibran à Ixelles), de déesses, de jeunes filles, de Victoires et aussi de personnages mythologiques.

Il habite probablement d'abord avec son frère, puis rue des Deux-Tours 31 en 1878, rue de Liedekerke 21 à Saint-Josse en 1880, et ensuite rue de l'Abondance en 1886. Les deux frères semblent bien avoir eu un atelier commun, en tout cas à certains moments, et il est parfois difficile d'établir la différence entre les œuvres des deux frères.

Une collaboration poursuivie à la Bourse de Bruxelles

La collaboration établie entre les Jaquet et Léon Suys à Spa se poursuivra à Bruxelles. En effet, les deux frères travailleront à la Bourse de Bruxelles (1868-1873), le chef-d'œuvre de Léon Suys. Pour cet important bâtiment, Jacques réalise trois groupes à placer au-dessus du fronton, représentant la liberté de commerce comme pinacle central, le transport par terre et le transport par eau, à la base des rampants. Quant à Joseph, il est l'auteur du relief du fronton représentant la Belgique, le commerce et l'industrie, ainsi que les deux lions sur piédestal flanquant les volées de l'escalier monumental. Familier des Suys, Joseph Jaquet réalisera la partie sculptée du monument funéraire de la famille Suys au cimetière de Laeken⁵⁹.

Jacques et Joseph Jaquet exécuteront aussi comme œuvre d'importance, différentes sculptures pour le monument de l'Indépendance du Willemspark à La Haye, inauguré en 1869⁶⁰.

Le fondeur Jean-Gérard Buckens

Né à Anvers en 1805 et décédé à Liège en 1885, Buckens est surtout actif dans la cité ardente. Il entreprend sa carrière de fondeur et aussi d'artiste à la Fonderie royale de Munich. Il s'installe à Paris, voyage en Russie et vient s'établir à Liège où il est professeur à l'Académie de 1836 à 1868. Ses grands monuments sont réalisés à la Fonderie royale des canons de l'Etat à Liège⁶¹.

Putti et dauphins

Le thème de la décoration n'est pas très original mais se prête bien à une fontaine : au centre, a été posé un groupe de deux *putti*, sujet emprunté à l'Antiquité et souvent remis en scène à la Renaissance. Deux jeunes garçons dodus et joufflus, l'air songeur, dont l'un tient en main une coupe et l'autre pudiquement un linge, portant chacun une corde nouée au niveau du bassin, sont nonchalamment accoudés à une base de colonne de section carrée, frappée du monogramme « L ».

⁵⁹ Id, *ibid.* Photo page 2041.

⁶⁰ Nationale Onafhankelijkheid. Monument Plein 1813. Den Haag. Voir site internet.

⁶¹ Voir site BE-Monumen. Répertoire participatif des bronzes et fonte belges.



Groupe de deux putti.

Vue de l'arrière avec nom de l'artiste, « Jacques Jaquet Bruxelles », la date « 1862 » et le nom du fondeur, Buckens



Putto chevauchant un dauphin et tenant un trident

La corde symbolise le lien, l'attachement⁶². Quant au monogramme, il s'agit de celui de Léopold Ier, son fils, le futur Léopold II, montant sur le trône le 17 décembre 1865, soit après la pose des groupes sculptés. À l'arrière figurent, en grand, les noms du sculpteur et du fondeur ainsi que la date 1862⁶³.



Putto chevauchant un dauphin portant à la bouche une corne d'abondance.

Ces noms se retrouvent aussi gravés, de manière plus discrète, sur la base des deux autres groupes, placés aux extrémités de la construction. Ce sont deux autres *putti* chevauchant des dauphins mais dans des poses différentes.

⁶² Jean Chevalier, Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Paris, Robert Laffont, 1982. Collection « Bouquins », p. 287.

⁶³ Sur le groupe central : *J.G. Buckens fundit Leodii*.

Quoiqu'étant un mammifère marin, le dauphin est souvent représenté avec des écailles, voire une queue et des nageoires, comme un poisson. C'est le cas ici. Personnifiant la puissance de l'eau, le dauphin est un animal symbolique qui évoque aussi l'air car il donne parfois l'impression de voler ; il va et vient entre les éléments. On le rencontre déjà dans les peintures de Cnossos, en Crète. Leur proximité avec les bateaux et les marins font aussi des dauphins un ami de l'homme. Ici, il est classiquement associé à une fontaine. Les personnages chevauchant les dauphins font également déjà partie du répertoire iconographique de l'Antiquité. On peut en voir dans de nombreuses mosaïques, sur des vases, sur des monnaies antiques. Le premier *putto* tient en main un trident, symbole des divinités de la mer, comme Neptune ou Poséidon. Ici aussi le rapport avec l'eau se veut évident. L'autre porte à la bouche une corne d'abondance, source de bienfaits. Il semble se régaler de lait, de miel ou d'autre douceur. Cette corne d'abondance est devenue le symbole de la « *libéralité, de la félicité publique* »⁶⁴. La cascade devait donc apporter le plaisir aux passants qui bénéficiaient ainsi des dons de la nature.

Les candélabres



Base d'un candélabre de parapet, modèle « Parisien » de GHM-Sommevoire

Pour les deux candélabres, posés sur le garde-corps, des questions se posent aussi. Les cartes postales montrent des formes bien différentes de ce que nous pouvons voir actuellement.

Pour ceux qui existent de nos jours, on s'adresse à une firme célèbre, en France, située en Haute-Marne. C'est en effet la fonderie GHM de Sommevoire qui sera choisie. Celle-ci se forge une solide réputation grâce aux différentes expositions universelles, depuis Londres en 1862 où elle se distingue par une fontaine de 15 mètres de hauteur⁶⁵. Antoine Aubin Durenne, le fondateur, reprend en 1856 les hauts-fourneaux et la fonderie de Sommevoire. Il y fait construire de nouvelles installations et pense à produire des œuvres associant industrie et art. La mise en service, en 1858, d'une voie ferrée Paris-Strasbourg,

⁶⁴ Chevalier et Gheerbrant, *ibid.*, p. 291.

⁶⁵ Sur Antoine Aubin Durenne et son entreprise GHM : Jean-Louis Eytier, *L'esprit fondeur*, dans *Arts&MétiersMag*, octobre 2013 (accessible sur internet).

permet à l'entreprise de se développer, alors qu'elle s'est fixée comme but « *de faire du beau dans l'utile* ». Le modèle choisi par Spa est celui du candélabre de la ligne « Parisien », un modèle très commun qui a eu beaucoup de succès et donc a été fabriqué sur une période relativement longue⁶⁶.



*Haut mât éclairant la cascade en plus des candélabres.
Carte postale ancienne*

Selon Georges Spailier⁶⁷, l'électrification de la rue Xhrouet a été effectuée en 1890-1891. À ce moment, a dû être implanté un haut mât électrique visible sur les cartes postales, conjointement avec l'ancien modèle de candélabre. Le remplacement des anciens candélabres a probablement eu lieu au début du XXe siècle quand s'achèvent les travaux d'électrification. Il s'avérait sans doute moins onéreux de remplacer ces candélabres plutôt que de les adapter à la nouvelle énergie.

Les coupes

La gravure de Hoolans montre déjà des coupes posées sur la balustrade de la cascade. N'oublions pas que Réquilé père, industriel de Liège, et Hoolans ont tous deux séjourné le 25 août 1857 au même hôtel, l'hôtel des Deux-Fontaines⁶⁸. Sans doute Requilé a-t-il montré à Hoolans des exemples de ses créations.

Celles-ci ont fait l'objet d'une adjudication soumise au Conseil communal le 20 mars 1862. Trois soumissions ont été déposées : celle de Monsieur Buckens, le fondateur des trois groupes sculptés, pour 1.000 francs et sans s'engager à les fournir pour le 1^{er} mai comme le demande la Ville, celle de MM. Lesoinne et Wittmeur, qui les proposent pour 600 francs, et celle de MM. Requilé et Pecqueur, pour 500 francs.



Coupe posée sur le parapet

Le conseil communal se prononce donc pour la troisième offre⁶⁹.

⁶⁶ Communication de M. Frédéric Minck, Group Export Manager, GHM.

⁶⁷ Georges Spailier, *Histoire de Spa*, 5^e éd., Spa, 1981 : « *Au cours de l'exercice 1890-1891, Dhainaut, directeur du Cercle des Etrangers, fait installer l'éclairage électrique rue et place Royale, rue du Marché, Xhrouet, de l'Hôtel de Ville, Neuve, avenue du Marteau, par la Compagnie internationale électrique de Liège* ». Merci à Chantal Fourneau pour son aide.

⁶⁸ Fonds Body, *Liste officielle des étrangers qui ont visité Spa pendant la saison des Eaux minérales 1857*, n°52, 25 août 1857.

⁶⁹ Fonds Body, *Registre des délibérations du Conseil communal*, 20 mars 1862.

Ces deux coupes ornées de guirlandes et de mufles de lion, à couvercle sommé d'une pomme de pin, ont en effet été réalisées à la Fonderie Jean-Georges Réquilé & L. M. Péqueur Faubourg Vivegnis 39 à Liège, comme l'atteste l'inscription dans le socle.

Les Archives de l'Etat de Liège ont conservé un petit fonds relatif à cette fonderie⁷⁰. Il est constitué de trois documents : un fort volume dans lequel ont été collés des modèles d'éléments de bronze, des feuilles éparses de modèles, et un listing reprenant les prix courants. Nous n'avons pas pu y retrouver la coupe mais bien le modèle en forme pomme de pin qui en somme le couvercle, ainsi que les mufles de lion qui en ornent le corps.



*Mufle de lion et pomme de pin ornant une coupe Réquilé et Pecqueur.
Avec l'aimable autorisation des Archives de l'Etat à Liège*

La clôture



*Détail de la cascade avec grille ancienne.
Carte postale ancienne – Coll. privée*

Une clôture en fer forgé est, dès le départ, installée afin de protéger la cascade. Il ne s'agit pas de celle visible aujourd'hui, en fonte, avec des feuilles de lierre, qui semble être relativement récente.

La clôture ancienne se compose de tiges verticales, entre lesquelles des éléments sinueux forment des cœurs plus grands dans la partie supérieure, plus petits et renversés vers le sol, au bas. Comme cette clôture, qui figure encore sur les photos des années 1950, a disparu, il est bien difficile d'en dire plus.

⁷⁰ Archives de l'Etat de Liège. Paul Bertholet, *Inventaire de petits fonds d'entreprises*. Réquilé J.G. & Pecqueur L.M., p. 28 (inv. BE:A0523 / V5/22).

Les panneaux portant les noms des bobelins célèbres

La troisième phase verra l'apposition des plaques portant les noms des bobelins célèbres, en 1896.

C'est donc une quarantaine d'années après la construction de la cascade que la toute jeune association « *Spa-Attractions* », fondée le 15 décembre 1894⁷¹, décide d'apposer des plaques comportant des noms de visiteurs connus et d'en assumer les frais.

Dans le rapport annuel de *Spa-Attractions* soumis à l'assemblée générale du 30 octobre 1895, l'inscription des noms des personnages illustres sur les panneaux de la cascade est mentionnée parmi les premiers projets pour 1896⁷². Il y est dit que cette apposition « *constituera pour Spa une réclame puissante* ». Le prix de la réalisation et de la pose des plaques, 959 francs, figure dans le rapport annuel de 1896, alors que l'ensemble des dépenses s'élève à 1.936,65 francs. Ces plaques représentent donc près de la moitié du budget annuel des investissements de l'association. Mais ce rapport mentionne aussi que « *l'hommage rendu, à la cascade, à nos hôtes illustres est aujourd'hui un fait accompli ; toutes les critiques du début se sont évanouies devant le fini et l'utilité de l'exécution* ». Ceci montre combien il y a eu, au départ, de réticences à cette dépense et de discussions sur l'utilité de ces mentions, alors qu'Antoine Fontaine venait d'achever son *Livre d'Or* (terminé en 1894). Il faudrait aussi s'interroger, comme l'a fait Jean Toussaint, sur la présence signalée par Paul Bertholet d'une plaque « doublon » de celle consacrée au XVIIIe s. dans un mur de Cointe⁷³.

Le Journal des Etrangers du 7 juillet 1896 avertit les hôtes de cette saison que les panneaux comportant les noms des personnages illustres ont été apposés sur la « *fontaine prétentieusement et étrangement baptisée cascade monumentale* »⁷⁴. On y apprend aussi que la gravure des noms a été réalisée par le sculpteur Nicolas Hault de Stavelot⁷⁵, et le journal reproduit la liste des noms à la suite⁷⁶. La liste des noms inscrits repose sur un travail fait par Albin Body, le « troisième livre d'or de Body » comme l'a intitulé Jean Toussaint⁷⁷.

Le Journal des Etrangers ne cache pas son opinion sur cette fontaine. Sans doute est-ce moins la construction elle-même, qui était bien plus haute – on l'a vu – quand elle a été ainsi baptisée, que sa dénomination qu'il critique !

⁷¹ Sur *Spa-Attractions*, voir Monique Poncelet, *A Spa, des bénévoles enthousiastes, généreux, désintéressés, Spa-Attractions : une société active, mais tombée dans l'oubli*, dans *Histoire et Archéologie spadoises*, n°119, septembre 2004, n°120, décembre 2004 et n° 121, mars 2005. Notons que quelques années auparavant, en 1886, est fondée *Bruxelles-Attractions* qui a peut-être servi de modèle. L'article 1^{er} de *Spa-Attractions* indique clairement le but de cette association : « *Attirer et retenir les étrangers à Spa, de leur rendre le séjour de plus en plus agréable en améliorant et en augmentant toutes ses attractions* ».

⁷² Fonds Body, boîte *Spa-Attractions*.

⁷³ Jean Toussaint, *Une pierre énigmatique à Cointe*, dans *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 133, mars 2008, pp. 39-41.

⁷⁴ Cité par Monique Poncelet, *op.cit.*, n°120, p. 185.

⁷⁵ Un sculpteur pour lequel on n'a pas d'autre référence. Sans doute était-il parent de Léopold Hault, vice-président de *Spa-Attractions* de 1904 à 1913 puis, après la guerre, de 1921 à 1922.

⁷⁶ Fonds Body, *Le Journal des Etrangers*, 1896.

⁷⁷ Jean Toussaint, *Les cinq... et bientôt six livres d'or de Spa*, dans *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 130, juin 2007, p. 61.

La cascade restera en cet état jusqu'à la quatrième phase, à savoir le placement d'un panneau en marbre blanc au centre de la face principale, juste sous le groupe central.

Le panneau de marbre blanc avec le portrait de la reine Marie-Henriette

Née à Pest (actuelle Hongrie), le 23 août 1836, cette jeune archiduchesse d'Autriche a été mariée en 1853 avec le futur Léopold II, avec qui elle forme un couple mal assorti. Fréquentant Spa depuis 1856, régulièrement depuis 1870, installée définitivement en 1895 à ce qui devient la *Villa Marie-Henriette*, elle y est morte, comme elle le souhaitait, le 19 septembre 1902.

La Ville de Spa est prise de court par ce décès subit. Dès la première réunion du Conseil communal suivant le décès, le 30 septembre, il est question de la manière de rendre un hommage durable à la défunte : « nous aurions voulu, de suite, lui élever un monument sur une de nos places principales, mais les finances de la ville ne nous le permettent pas » dit le bourgmestre. *L'Avenir de Spa*, journal catholique, estime qu'un médaillon c'est bien trop peu, c'est indigne de la ville de Spa. En plus, le journal critique l'emplacement : le cadre de la cascade ne convient absolument pas⁷⁸. Il faudrait réunir entre 20 et 30.000 francs pour construire un monument à la reine. Emile Seutin, rentier, de Bruxelles, mais séjournant souvent à Spa, y ajoute son grain de sel : il estime que le médaillon de Vinçotte sera une « très belle œuvre », mais il a vu chez le sculpteur Guillaume Charlier, son « excellent ami », un buste de la reine, réalisé quand la reine était très belle, et il invite des membres du collège à venir à Bruxelles, chez le sculpteur, « un aussi grand cœur qu'il est un grand artiste et un patriote sincère » qui faciliterait l'exécution rapide du monument qui s'impose. De là à forcer un peu la main des autorités et pousser le choix de Charlier...



*Plaque de marbre blanc du Tyrol avec médaillon de la reine Marie-Henriette.
Signature Vinçotte visible à droite sous le médaillon*

⁷⁸ Fonds Body, *L'Avenir de Spa*, 12 octobre 1902.

Celles-ci ne cèderont pourtant pas⁷⁹. Le premier conseil communal de novembre 1902 verra pourtant bien l'érection d'un monument à la reine inscrite à l'ordre du jour⁸⁰ : le conseiller Palla revient à la charge et suggère de partager les frais en deux, la moitié à charge de la Ville et l'autre moitié couverte par des souscriptions de Spadois et de *la colonie étrangère*. Le bourgmestre de Damseaux, n'est pas contre, mais il faut l'accord du roi, l'appui des ministres, du gouverneur, des autorités etc., bref, pas possible de faire vite et report de ce monument à plus tard, quand le gouvernement en prendra l'initiative.

Finalement, le Conseil décide donc de se rallier au projet de M. Eric Gérard⁸¹, à savoir « *le placement d'un médaillon à l'effigie de la reine, soit en bronze, soit en marbre blanc, au fronton de la Cascade monumentale, en lieu et place de la suscription Hommage, dominant les noms des principaux personnages illustres qui vinrent faire une cure aux eaux de Spa. Le médaillon serait confié au talent d'un grand artiste* »⁸². Le marbre blanc du Tyrol est finalement préféré au bronze pour réaliser cette plaque⁸³.

Thomas Jules François Vinçotte



*Portrait de Thomas Vinçotte.
Académie royale de Belgique.*

Thomas Vinçotte (Borgerhout, 8 janvier 1850-Schaerbeek, 25 mars 1925)⁸⁴ est le fils d'un inspecteur général de l'enseignement moyen, originaire de Grand-Halleux, mais habitant Schaerbeek, et de Marie-Françoise Adelaïde Gobert, d'origine française. Il entre à l'Académie des Beaux-arts de Bruxelles en 1866 pour apprendre la sculpture, notamment dans l'atelier de Joseph Jaquet, qui lui enseigne le modelage. Il est le deuxième au Prix de Rome de 1872 et va parfaire ses études à l'École des Beaux-arts de Paris. Avec sa première œuvre, Giotto, Vinçotte obtient une

⁷⁹ Fonds Body, *L'Avenir de Spa*, 19 octobre 1902.

⁸⁰ Fonds Body, *L'Avenir de Spa*, 9 novembre 1902.

⁸¹ Il doit s'agir d'Éric Gérard (Liège, 22 septembre 1856-Paris, 28 mars 1916), diplômé ingénieur des mines en 1878, qui commence sa carrière à l'administration des télégraphes. Passionné par l'électricité, une discipline naissante à laquelle il consacre sa vie, appelant d'ailleurs sa villa avenue Prof. Henrijean 32-34 « Villa Ampère », il est nommé en 1883 directeur de l'institut électrotechnique que Montefiore a fondé à l'Université de Liège. Sa notoriété internationale en fait un personnage qui compte au niveau local. Voir e.a. Spa-Réalités, *Des villas spadoises, une conception de la cure thermale*.

⁸² Fonds Body, *La Gazette de Spa*, 5 octobre 1902.

⁸³ C'est Jean Toussaint, dans une note conservée au Musée de la Ville d'eaux, qui mentionne cette provenance du marbre. Merci à Marie-Christine Schils pour cette communication.

⁸⁴ Sur Thomas Vinçotte, dossier Vinçotte à l'Académie royale de Belgique. Voir aussi Eugénie De Keyser, *Thomas Vinçotte*, dans *Biographie nationale*, tome XLI, col. 790 sqq (disponible sur internet), Arnold Goffin, *Notice sur Thomas Vinçotte*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1925, qui cite parmi les œuvres le médaillon de Spa (disponible sur internet), *Hommage* de Victor Horta, directeur de la Classe, le 2 avril 1925 dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, 1925, pp. 35-39 ; Engelen-Marx, *op. cit.*, s.v. Vinçotte, pp. 4069-4075.

médaille à Paris en 1874 et à Bruxelles en 1875. Le 30 septembre 1875, Thomas épouse une jeune orpheline originaire de Halesworth, près de la côte est du Suffolk, Rosa Luisa Harvey, puis séjourne à Florence de 1877 à 1879 où il se frotte aux grands maîtres italiens.

Passionné d'antiquité grecque et d'art florentin, Vinçotte se distingue aussi par l'art du portrait. Outre le corps humain, il excelle en effet dans la représentation des chevaux, une passion qu'il partage avec la reine ! Il sera, dès 1881, le sculpteur officiel de la Cour de Belgique et réalisera, à ce titre, des bustes, des portraits tant du roi Léopold II que de Marie-Henriette. Il a l'art de faire ressortir la personnalité de celui ou celle qu'il représente dans ses portraits.

Pour couronner son œuvre, le roi le fera baron pour les services rendus à l'art. Vinçotte sera aussi membre (en 1886) et directeur (en 1897) de l'Académie royale de Belgique.

C'est ce grand nom de la sculpture belge, dont le nom est finement gravé en bas à droite du buste, qui signe cette œuvre. On y voit, en médaillon central, le portrait en haut-relief de Marie-Henriette, flanqué de part et d'autre de guirlandes en bas-relief et, à gauche, les armes de Habsbourg-Lorraine, famille à laquelle appartient l'épouse de Léopold II tandis qu'à droite, ce sont celles de Belgique. Vinçotte, d'une génération plus jeune, a un style bien différent de celui de son professeur Jaquet. Avec subtilité, l'artiste joue du haut et du bas-relief pour mettre en évidence le portrait de la reine. Pour citer Goffin, Marie-Henriette est « toute de fierté endolorie ». L'artiste est guidé par la « clairvoyance psychologique ». La plaque mesure 2,68 mètres de longueur et 1,05 m de hauteur, nous précise *La Gazette de Spa*, et le médaillon de la reine fait 40 centimètres⁸⁵.

En juin 1903, on apprend que le travail est achevé et qu'il doit être posé vers le 20 juin. *L'Avenir de Spa* reste très critique : « *C'est, à ce qu'il paraît, une œuvre digne du grand artiste belge* »⁸⁶. Très curieusement, rien n'a été prévu pour l'inauguration : « *l'administration communale n'est pas fixée encore sur ce qu'elle fera à cette occasion* »⁸⁷. En fin de compte, il n'y aura aucune inauguration officielle⁸⁸.

Mais on n'a pas (encore) abandonné l'idée de construire place Royale, dans le jardin Body, un monument à la mémoire de la reine financé par une souscription nationale⁸⁹.

La Ville de Spa, qui n'avait pas prévu de budget pour le marbre, conclut un arrangement avec Vinçotte. Elle accepte de déboursier 12.000 francs, mais elle paiera en trois annuités de 4.000 francs à répartir de 1903 à 1905. Le 29 juillet 1903, le marbre est mis en place depuis un mois. Vinçotte écrit au bourgmestre que « *lorsque vous m'avez appris que la Ville de Spa ne me paierait le bas-relief à la mémoire de la reine qu'en*

⁸⁵ Fonds Body, *La Gazette de Spa*, 8 mars 1903.

⁸⁶ Fonds Body, *L'Avenir de Spa*, 14 juin 1903.

⁸⁷ Fonds Body, *La Gazette de Spa*, 14 juin 1903.

⁸⁸ Fonds Body, *La Saison de Spa*, 14 juin 1903.

⁸⁹ Fonds Body, *La Gazette de Spa*, 12 juillet 1903.

trois annuités de quatre mille francs chacune, il a été convenu que je toucherais la première annuité dans le courant du présent mois de juillet »⁹⁰. Comme de juste, fin juillet 1903, l'artiste réclame la première tranche. La Ville lui répond le 1^{er} août que l'allocation est bien inscrite au budget de l'exercice 1903 et que le versement de 4.000 francs lui parviendra prochainement. Le 21 août, la Ville lui fait savoir qu'il peut venir toucher la somme au bureau de la Recette communale et, par retour du courrier, le 23 août, Thomas Vinçotte répond que c'est son fils qui viendra avec un reçu signé par lui.

Début juillet 1904, le sculpteur doit revenir à la charge pour rappeler la deuxième annuité et il lui est répondu de se mettre en contact avec le receveur communal pour savoir quand le montant sera à sa disposition.

Vinçotte a donc réalisé ce marbre en 1902-1903, vingt années après le buste en marbre de la reine (1881)⁹¹, qui présente pourtant beaucoup d'analogies avec la représentation du médaillon.



Buste de la reine Marie-Henriette par Thomas Vinçotte. Coll. Musées royaux des Beaux-arts de Belgique.

Le panneau lui-même peut être mis en parallèle avec une autre œuvre de Vinçotte : la plaque de marbre blanc avec médaillon et guirlandes, consacré à l'architecte Alphonse Balat⁹², qui adopte la même disposition que celui-ci.

Avec le temps, la blancheur du marbre se patine et cette plaque, quoique de style très différent, s'harmonise mieux qu'au début au style de la cascade.

Conclusion

Construite et décorée entre début 1857 et 1903, soit sûr près de cinquante ans, la cascade est donc le résultat du talent de plusieurs artistes, architecte et sculpteurs – Jean-Charles Delsaux, qui a abandonné le travail, puis Léon Suys, Jacques Jacquet et enfin Thomas Vinçotte. Les trois derniers, tous trois Bruxellois, se connaissent bien, même si Vinçotte est d'une autre génération et ne partage pas les mêmes goûts stylisti-

⁹⁰ Musée de la Ville d'Eaux, dossier « Cascade monumentale ».

⁹¹ Conservé aux Musées royaux des Beaux-arts de Belgique, n° d'inventaire 3787, acquis en 1905.

⁹² Conservé aux Musées royaux des Beaux-arts de Belgique. Voir KIK-IRPA, BALaT, Objet n° 20010734.

ques. Ici comme bien souvent, on se rend compte de la force des réseaux qui lient les divers artistes liés à la construction.

Si ce nom de « cascade monumentale » prête à sourire, elle constitue néanmoins, dès sa construction, un monument repère important dans l'urbanisme de la ville de Spa et un ensemble architectural avec les arcades qui lui font face. Elle souligne l'entrée dans la ville d'eaux en venant de la route de la Sauvenière. Le soin dont sa construction a fait preuve, en convoquant de grands noms issus de la capitale, montre combien on n'a pas voulu lésiner sur le prestige.



Ensemble architectural composé de la fontaine du Bohy, de la cascade monumentale et de la galerie faisant face. Au fond le pouhon a encore son promenoir vitré à l'arrière. Carte postale ancienne – Coll. privée

Épilogue

La Ville de Spa, en 1973, souhaite faire classer la cascade monumentale et Jacques Houyon, secrétaire de l'Office du Tourisme, du Thermalisme et des Fêtes, rédige une note descriptive.

Néanmoins, le 10 avril, le comité des correspondants de la province de Liège de la Commission royale des Monuments et des Sites estime que « *ce monument ne présente pas les qualités requises pour proposer son classement* »⁹³. En séance du 9 juillet 1973, la Commission confirme l'opinion des correspondants.

Il est vraisemblable que, si l'on avait alors mieux connu ceux qui ont contribué à la réalisation de ce monument singulier, l'avis aurait été différent...

Françoise Jurion

⁹³ Archives C.R.M.S.F., Liège. Merci à Monique Merland pour ces informations.